LE JEUNE INDEPENDANT
N° 6712 - SAMEDI 13 JUIN 2020
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

DÉRAPAGE DU CONSUL MAROCAIN À ORAN

Le MAE répond à Nasser Bourita

Page 3

COVID-19

109 nouveaux cas et 10 décès en 24h

Page 2

Industrie automobile

LE NOUVEAU CAHIER DES CHARGES PRÊT EN JUILLET



Le nouveau cahier des charges relatif à l'activité de production de véhicules en Algérie sera prêt d'ici le mois de juillet prochain. C'est ce qu'a affirmé avant-hier le ministre de l'Industrie et des Mines, Ferhat Ait Ali Braham, précisant que le document a été conçu dans l'objectif d'asseoir une véritable industrie mécanique en Algérie.

Page 4

MAUVAIS TRAITEMENT DES MALADES COVID-19



Scandale au CHU de Constantine

Page 2

SIDER EL-HADJAR



Limogeage en série

Page 5

PRODUITS DE LARGE CONSOMMATION



Vers une régulation exceptionnelle des prix

Page 3



DES MILLIERS DE RÉCLAMATIONS

ARKAB S'EXPLIQUE SUR LES FACTURES ÉLEVÉES DE L'ÉLECTRICITÉ

Page 3

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 20 DA, FRANCE 1 EURO

CONTAMINATION ÉLEVÉE À LA COVID-19

Mises en garde des épidémiologistes

UNE SEMAINE après l'entame de la première phase de déconfinement en Algérie, le nombre de personnes infectées par le nouveau coronavirus est toujours élevé. Le Professeur Abdelkrim Soukehal, épidémiologiste spécialiste en médecine préventive et hygiène, estime qu'il faudrait s'attendre au «renforcement du confinement pour briser la chaine de contamination de la Covid-19.

«Le déconfinement dépend de l'application réussie des mesures de prévention, étant donné que le nombre de cas est en augmentation, il faudrait s'attendre à un renforcement de ce confinement pour bloquer l'apparition virus , a expliqué Pr Soukehal, ajoutant que l'humanité fait face à un virus qui se déplace de manière extrêmement rapide et dont les conséquences directes sur l'individu et collatérales sur l'économie sont parfaitement connues.

Pour l'expert international en épidémiologie, l'augmentation du nombre de cas de contamination à la Covid-19 est «anormale , et se traduit par un taux d'occupation des lits d'hôpitaux qui atteint les 100%. Le Pr Soukehal estime que cette augmentation indique que la circulation du virus est importante, qui révèle de manière certaine un échec complet de la prévention.

Le masque de protection est la première mesure qui devrait véritablement bloquer la transmission du virus, car celui-ci est principalement logé dans la sphère nasale. «Nous avons demandé et exigé à ce que tout le monde ait un masque de protection.

Il est impératif de protéger son nez, sa bouche et son menton, pour éviter que le virus ne se propage , a-t-il déclaré, avertissant que tant que le port de masque n'est pas respecté par la population en sa globalité, le virus continuera de se propager».

Selon le spécialiste, la voie manuporté est la deuxième voie de contamination. «C'est pour cela que nous exigeons également l'hygiène des mains par le lavage, le séchage et la désinfection des mains avec des solutions hydro-alcooliques a-t-il expliqué, précisant que seules ces deux actions, ajoutées à la distanciation sociale et physique, permettront de briser la chaîne de contamination, bloquer l'apparition de nouveaux cas d'infection et maîtriser ce phénomène épidémique qui est actuellement très actif en Algérie.

M. M.

CORONAVIRUS

109 nouveaux cas, 68 guérisons et 10 décès en 24 heures

109 nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19), 68 guérisons et 10 décès ont été enregistrés en 24 heures en Algérie, portant le total des cas confirmés à 10 698, des guérisons à 7 322 et celui des décès à 741, a indiqué hier à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus, le professeur Djamel Fourar.

Lors du point de presse quotidien de suivi de l'évolution de la pandémie en Algérie, le Pr Fourar a précisé que le taux de contamination au Covid-19 s'élève à 24.87 cas pour 100.000 habitants. Le porte-parole a signalé que les décès ont été recensés dans les wilayas de Sétif, Oum El Bouaghi, Tébessa, M'sila, Tiaret, Biskra, Sidi Bel Abbès, El Oued et Souk Ahras, ajoutant que les personnes âgées de plus de 60 ans représentent 75% du total des cas de décès.

Il a aussi signalé que 29 wilayas ont enregistré des taux inférieurs au taux national, tandis que dix autres n'ont recensé aucun nouveau cas positif au coronavirus durant la même période.

Quant aux patients sous traitement (basé sur l'Hydroxychloroquine), le responsable a souligné que leur nombre a atteint 21.213, dont 9.170 cas confirmés par analyses en laboratoires (PCR) et 12.043 cas



suspects diagnostiqués par examen radiologique et scanner thoracique, notant que 39 patients sont actuellement admis dans les unités de soins intensifs. Enfin, le Pr Fourar a rappelé l'impératif de faire preuve de prudence permanente en respectant strictement les conditions d'hygiène, la distanciation sociale, le confinement et le port obligatoire du masque en toutes circonstances pour endiguer la pandémie.

Dans le monde, le nouveau coronavirus a fait 425.037 morts depuis son apparition selon un bilan établi à partir de source officielles. Plus de 7.647.101 cas d'infection ont été officiellement diagnostiqués dans 196 pays et territoires, dont au moins 3.870.064 sont aujourd'hui considérés comme guéris. Les Etats-Unis demeurent le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 116.138 décès pour 2.094.368 cas. Après les Etats-Unis, les pays les plus touchés sont le Royaume-Uni avec 41.279 morts pour 291.409 cas, le Brésil avec 40.919 morts (802.828 cas), l'Italie avec 34.167 morts (236.142 cas), et la France avec 29.346 morts (192.364 cas). La Chine a officiellement dénombré au total 83.064 cas (7 nouveaux recensés hier), dont 4.634 décès (0 nouveau), et 78.365 guérisons. L'Europe totalisait hier 186.453 décès pour 2.355.474 cas, les Etats-Unis et le Canada 121.870 décès (2.120.877 cas), l'Amérique latine et les Caraïbes 74.320 décès (1.520.169 cas), l'Asie 21.805 décès (782.699 cas), le Moyen-Orient 11.208 décès (524.433 cas), l'Afrique 5.904 décès (217.590 cas), et l'Océanie 131 décès (8.671 cas).

Mohamed Mecelti

MAUVAIS TRAITEMENT DES MALADES ATTEINTS DU COVID-19

Scandale au CHU de Constantine

UNE COMMISSION du ministère de la santé a été dépêchée hier afin de s'enquérir de la situation qui prévaut au niveau du service du Covid-19 au Centre hospitalo-universitaire de Constantine après la diffusion, jeudi, d'une vidéo largement partagée sur les réseaux sociaux, montrant les conditions «lamentables auxquelles sont soumis les patients du service.

Le directeur de la structure hospitalière avait, à la suite de la diffusion des images, ouvert une enquête et suspendu quatre employés du service dont deux médecins censés être de permanence, au moment de l'enregistrement de la vidéo. Ces images filmées par des proches de malades ont montré, sous les cris et sanglots de visiteurs, les conditions pénibles auxquelles étaient soumis des patients atteints de coronavirus, germe responsable de la pandémie du covid-19.

La vidéo a même montré un jeune patient inerte sur son lit d'hôpital, sans même que les staffs médical et paramédical ne se soient rendu compte. «C'est un proche du défunt devant lui ramener son déjeuner qui aurait découvert que le pauvre gisait sans vie sur le lit , criait une voix de femme en pleurs.

Ce qui de prime abord a soulevé l'interrogation sur la présence de personnes étrangères au sein d'un service aussi contagieux. Des faits qui seraient, selon toute vraisemblance, à l'origine de la suspension des employés.Sur les mêmes images, des malades se sont plaints des conditions inhumaines auxquelles ils sont soumis, en raison notamment du nombre insuffisant de professionnels de santé ou encore au manque de matériel médical nécessaire à leur prise en charge. «Certains malades passent la nuit sur une chaise roulante par manque de literie , témoigne l'un d'eux. La diffusion de ces images n'a pas laissé indifférents les citoyens de la capitale de l'Est qui ont largement commenté les faits, tout en condamnant unanimement la gestion de l'hôpital de Constantine, ce qui d'ailleurs a poussé le directeur de la structure à ouvrir une enquête officielle.

A noter que la wilaya a enregistré 23 décès, compte près de 500 cas de patients atteints de covid-19.

Près d'un millier de patients parmi ceux dépistés positifs par différents moyens de tests et ayant été soumis au protocole thérapeutique, adopté par les structures sanitaires nationales, se sont rétablis. La plupart des patients sont originaires de Constantine, mais d'autres sont issus de wilayas limitrophes dont Jijel, Skikda, Mila et Khenchela.

De Constantine, Amine B.

BASE AÉRIENNE DE BOUFARIK

Embarquement de 90 tonnes d'aides humanitaires à destination du Mali

Une quantité de 90 tonnes d'aides humanitaires à destination du Mali, a été embarquée hier vendredi à bord d'avions militaires au niveau de la base aérienne de Boufarik à Blida en vue de son acheminement samedi matin vers la capitale Bamako. La présidente du Croissant rouge algérien (CRA), Saida Benhabliles qui a présidé cette opération d'embarquement de ce don en denrées alimentaires et moyens de protection contre le Nouveau Coronavirus (COVID-19) dont des respirateurs artificiels, a indiqué qu'il s'agit de la deuxième action du genre en faveur du Mali depuis le début de la pandémie, après l'envoie la semaine dernière d'une aide de 30 tonnes. Cette action s'ajoute à d'autres nombreuses initiatives à travers lesquelles le peuple algérien a exprimé son soutien et sa solidarité avec ses voisins, a observé Mme Behabiles qui a rassuré que cet élan humanitaire va se poursuivre par l'organisation d'autres opérations similaires prochainement.

Elle a rappelé à ce titre que depuis le début de la pandémie du Covid-19, l'Algérie a initié plusieurs actions de solidarité avec ses voisins, dont l'envoie d'une aide humanitaire de 120 tonnes au Niger, et de 200 tonnes au profit de réfugiés sahraouis ainsi que des aides vers la Lybie et la zone situé entre la wilaya de Souk Ahras et la frontière tunisienne.

Mme Benhabiles a souligné «le rôle important de l'Armée nationale populaire (ANP) dans la réussite de ces actions humanitaires en destination des pays voisins, à travers notamment l'accompagnement du CRA dans l'organisation des différentes opérations de solidarité par la mobilisation de ses avions militaire pour le transport des dons».

La présidente du CRA a observé que «l'ANP a réussit à réaliser un équilibre entre sa missionsécuritaire qu'il mène avec grand professionnalisme et son rôle dans l'action humanitaire».

M. D.

PRODUITS DE LARGE CONSOMMATION

Vers une régulation exceptionnelle des prix

Une régulation exceptionnelle des prix de certains produits de large consommation pourra être décidée par les pouvoirs publics, dans le souci de soutenir le pouvoir d'achat des citoyens mis à rude épreuve.



C'est ce qu'a indiqué le ministre du Commerce, Kamel Rezig lors d'une plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN), tenue ce jeudi. Il a fait part d'un éventuel «recours de manière exceptionnelle à la régulation des prix de certains produits de base de large consommation, compte tenu de leur importance dans le mode de consommation du citoyen».
Ces produits, précise le ministre, seront déterminés par la réglementation et ce dans le souci de renforcer le pouvoir d'achat du citoyen».
Rappelant le principe général du marché national qui prévoit la liberté des prix des marchandises et services, où les prix sont soumis, dans leur détermination, à la règle de l'offre et la demande, Rezig affirme que cette règle n'exclut pas le recours à la régulation des prix de certains produits à large consommation.
La liste des produits subventionnés, notamment alimentaires, va être donc rallongée, au moment où l'on appelle à la réforme du système de subvention, d'autant que les subventions profitent à tous les algériens, pas uniquement à la catégorie des nécessiteux.
Une politique de ciblage est préconisée par plusieurs économistes, puisque le pays ne peut pas se permettre éternellement les subventions généralisées. Autrement dit, le pays n'a pas les moyens de le faire, notamment avec la chute des prix du pétrole, essentielle ressource du pays. Interrogé par ailleurs par un député sur le taux d'intégration dans le secteur industriel, à l'instar des usines de montage automobile et les subventions importantes mises en place par l'Etat, au profit de ce secteur en vue de l'industrialisation et du transfert de la technologie, qu'il juge insuffisant par rapport à l'augmentation des prix, le ministre évoque un travail de coordination avec d'autres départements ministériels en vue d'encadrer la filière.
«Le ministère du Commerce œuvre, dans le cadre de ses prérogatives et selon les moyens disponibles, en coordination permanente avec tous les secteurs et les services concernés par l'industrie automobile et ce, afin de contribuer efficacement à l'organisation et l'encadrement de cette activité pour le bien-être du citoyen et pour contribuer à la concrétisation du décollage économique, objectif suprême du Gouvernement», souligne le ministre.
Rezig a stigmatisé la politique adoptée auparavant, affirmant que la politique de montage automobile adoptée auparavant par l'Algérie sous la forme (CKD-SKD) n'a pas réalisé ses objectifs économiques escomptés, entraînant en revanche l'augmentation de la valeur des importations des kits de pièces destinés aux opérations de montage et des prix des véhicules assemblés localement.
Cette politique a causé, explique-t-il, des pertes fiscales considérables au Trésor public, outre le mécontentement des consommateurs vis-à-vis de certains véhicules, ainsi que les pratiques de monopole de certains monteurs de véhicules. Il a ainsi, mis en avant les nouvelles dispositions introduites dans le cadre de la loi de finance 2020, relatives à l'autorisation d'importer les véhicules de moins de trois ans, mais aussi la révision globale du système de montage et de fabrication automobile en Algérie, adopté par le ministère de l'Industrie.

Lilia Ait Akli

DES MILLIERS DE RÉCLAMATIONS

Arkab s'explique sur les factures élevées de l'électricité

Le ministre de l'énergie Mohamed Arkab a réagi aux observations et critiques des abonnées de Sonelgaz, qui n'arrêtaient pas de se plaindre des factures «anormalement» élevées, affirmant que cela est dû à l'accumulation de factures durant la période de confinement.
«La période de confinement a vu l'augmentation de la consommation d'électricité et de gaz et l'accumulation des factures de nombre de clients», a indiqué le ministre, en marge d'une session plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales. M. Arkab a fait savoir que Sonelgaz étudiait des «solutions de facilitation» pour le règlement des factures d'électricité et de gaz impayées en raison de la crise sanitaire induite par la Covid-19.
Il a précisé que «Sonelgaz en tant qu'entreprise citoyenne est tout à fait consciente que l'étape actuelle est exceptionnelle et qu'elle engage par conséquent des décisions exceptionnelles».
A ce titre, le ministère de l'Energie a demandé à Sonelgaz d'étudier les différentes solutions envisageables pour que les factures en suspens soient réglées, a affirmé M. Arkab, assurant que «les solutions retenues seront en tout état de cause dans l'intérêt du citoyen».
Cela étant, Sonelgaz est une entreprise économique qui doit percevoir les montants des factures de ses clients pour pouvoir préserver son équilibre financier, a fait remarquer le ministre, ajoutant que «la décision sera prise en étudiant tous les aspects».
Il fait noter, dans ce cadre, que l'Association pour la protection et l'orientation du consommateur et son environnement (Apoce) a reçu un «nombre important» de réclamations de la part des abonnés de Sonelgaz. Le président de cette dernière a expliqué que «la facture de consommation d'électricité a été établie sur la base de la consommation moyenne du dernier trimestre, alors que les agents de Sonelgaz n'ont pas effectué le prélèvement sur les compteurs à cause des restrictions liées au confinement sanitaire».
Il a invité les consommateurs à s'adresser aux services de Sonelgaz pour demander des rectifications du montant de la facture de consommation en cas d'erreur du système de calcul.
Par ailleurs, en répondant à une question sur l'impact des récentes décisions du groupe OPEP+ sur le marché pétrolier, M. Arkab a estimé que cet accord «historique» permettra de rééquilibrer «progressivement» le marché, signalant que «les résultats ne seront pas palpables immédiatement en raison des énormes quantités de pétrole pompées en mars et avril». Mais le marché est effectivement en train de se rétablir et s'oriente vers l'équilibre, la demande enregistrant une trajectoire ascendante, a poursuivi le ministre.

Lynda Louifi



DÉRAPAGE DU CONSUL MAROCAIN À ORAN

Le MAE répond à Nasser Bourita

L'ALGÉRIE a réagi avant-hier aux déclarations du ministre marocain des affaires étrangères Nasser Bourita qui avait indiqué mardi dernier que le rappel du désormais ex-consul du Maroc à Oran était sur décision «exclusive» des autorités marocaines.
«Les démarches entreprises par le Gouvernement pour dénoncer le grave dérapage du consul général marocain à Oran et appeler la partie marocaine dans des termes sans équivoque, à prendre les mesures qui s'imposent, ne peuvent avoir une autre interprétation que celle de son rappel par son pays», a indiqué le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Abdelaziz Benali-Cherif.
En réponse à la déclaration faite à la MAP par le ministre marocain des Affaires étrangères, Nacer Bourita, dans laquelle il affirme, entre autres, que le rappel du Consul général du royaume s'est opéré à l'initiative exclusive de son pays, le porte-parole du MAE tout en soulignant la volonté de la partie algérienne d'éviter de verser dans toute polémique stérile, a rappelé «les démarches, conformes à la pratique diplomatique universelle, entreprises par le Gouvernement algérien pour dénoncer le grave dérapage du consul général marocain et appeler la partie marocaine, dans des termes appropriés et sans équivoque, à prendre les mesures qui s'imposent, lesquelles ne peuvent avoir une autre acception ni autre interprétation que celle du rappel par le Maroc de son consul à Oran».
«Cette exigence de la partie algérienne a été réitérée dans des termes clairs et directs à l'occasion des entretiens téléphoniques qui ont eu lieu entre les ministres des Affaires étrangères des deux pays, suite à cet épisode malheureux», a indiqué M. Benali-Cherif dans une déclaration à l'APS.
Pour rappel, le mois dernier le consul du Maroc à Oran s'est illustré par un grave dérapage à l'égard de l'Algérie l'a qualifiant de «pays ennemi». Des vidéos ont montré le consul qui venait d'être interpellé par des ressortissants marocains établis à Oran mécontents au sujet du retard de leur rapatriement, lancer l'égard de la foule : «Nous sommes dans un pays ennemi, je vous le dis franchement.»
De nombreux internautes y compris marocains ont condamné les propos du diplomate marocain les qualifiant de «fuite en avant» ou «d'acte irresponsable» de la part d'un responsable censé être pondéré. Les responsables marocains se sont illustrés ces dernières semaines par des attaques directes contre l'Algérie.

Nassim Mecheri

INDUSTRIE AUTOMOBILE

Le nouveau cahier des charges prêt en juillet

Le nouveau cahier des charges relatif à l'activité de production de véhicules en Algérie sera prêt d'ici le mois de juillet prochain. C'est ce qu'a affirmé avant-hier le ministre de l'Industrie et des Mines, Ferhat Ait Ali Braham, précisant que le document a été conçu dans l'objectif d'asseoir une véritable industrie mécanique en Algérie.



Le document en question, explique le ministre, exige un niveau minimum d'intégration de composantes locales de 30%, ainsi que la fabrication de la carrosserie localement et différencie entre trois catégories. Les investissements étrangers à 100% (étant donné que la règle 51/49% ne concerne plus cette filière), les investissements d'opérateurs algériens en partenariat avec des étrangers et les investissements algériens, avec un régime spécifique pour chacun. Il prévoit donc un traitement différencié des autres, pour les Algériens qui veulent se lancer dans cette activité.

«Il peut y avoir des tentatives d'industrialisation à petite échelle pour des modèles dits ''low cost'' qui seront initiés un jour par des Algériens. Ce n'est pas la mer à boire, surtout pour certains segments de véhicules», affirme M. Ait Ali Braham.

En outre, le nouveau cahier des charges priorise les véhicules utilitaires, vu leur potentiel en matière d'intégration nationale. «Pour l'utilitaire, on peut intégrer en Algérie jusqu'à 60%. Nous allons donc donner la priorité à ce type de véhicules qui comprend même les tracteurs, les camions semi-remorques et les bulldozers et nous n'allons pas appliquer les mêmes clauses contraignantes du véhicule touristique».

Le ministre précise, par ailleurs, que les industries relevant du ministère de la Défense nationale ne sont pas concernées par les clauses du cahier de charges vu leurs missions stratégiques, qui visent essentiellement l'autonomisation de l'Armée nationale populaire (ANP) en matière d'équipements.

«Ces industries participent à une mission autre que celle de satisfaire les besoins des consommateurs ou de créer des plus-values commerciales. Il n'y a aucune raison d'appliquer les clauses de cahier des charges à une institution qui assure la sécurité du pays et qui s'alimente du budget public», tient-il à clarifier.

Concernant la capacité de l'Algérie à capter réellement des investisseurs étrangers pour installer de véritables usines d'automobile, le ministre a estimé que l'avantage comparatif du pays est son marché qui demeure le plus important dans la région.

Toutefois, il a souligné que l'Algérie n'allait pas s'efforcer, notamment à travers «des concessions démesurées ou des sacrifices fiscaux», à pousser les industriels étrangers à venir investir, d'autant qu'il s'agit pour l'heure de poser les jalons d'une future industrie automobile.

Cependant, la nouvelle vision relative à l'industrie mécanique favorise l'installation des équipementiers automobiles en Algérie à travers notamment des avantages fiscaux et financiers, note M. Ait Ali, faisant remarquer que ces équipementiers ne sont pas obligés de travailler avec des assembleurs, puisque ils peuvent opérer sur le marché de la pièce de rechange.

Il a ajouté dans ce sillage que le cahier des charges de l'industrie mécanique sera accompagné par un autre qui régit l'activité de la sous-traitance et l'intégration locale. Les opérateurs pourront bénéficier de plusieurs avantages afin d'assurer un maximum de valeur ajoutée algérienne.

De même, un troisième cahier des charges sera également promulgué d'ici juillet et qui fixe les conditions et modalités d'exercice des activités de concessionnaires de véhicules neufs.

Après sa rentrée en vigueur, le ministère commencera à recevoir les demandes qui seront traitées dans un délai d'un mois au maximum, selon les termes du nouveau cahier des charges, qui prévoit aussi le droit de recours en cas de refus, poursuit le ministre.

Ainsi, la liste des concessionnaires agréés ne sera connue qu'au cours du dernier trimestre 2020 tandis que les premiers véhicules neufs importés ne peuvent théoriquement être mis sur le marché que vers la fin de l'année, a-t-il ajouté.

Ce nouveau cahier des charges exige la possession des capacités nécessaires pour exercer cette activité, notamment en matière de showrooms, d'ateliers de services après-vente et du personnel qualifié. L'importation du véhicule se fera suite à une commande préalable, stipule ledit document.

Le ministre a rappelé dans ce sens que, dans le cadre de la loi de finance complémentaire 2020, la règle 51/49 est maintenue pour les activités d'achat/revente, ce qui signifie qu'un étranger ne peut activer en Algérie en tant que concessionnaire sans partenariat avec une partie algérienne, qui doit être actionnaire majoritaire.

Concernant les prix, le ministre a relevé que ce cahier des charges poussera les concessionnaires à vendre avec des marges de bénéfices «raisonnables». Néanmoins, il a précisé que la dépréciation du dinar algérien aura ses répercussions certaines sur les prix des véhicules neufs, nuançant à ce titre que le prix d'un véhicule touristique «ne représente pas une priorité sociale pour le gouvernement, puisque il ne s'agit pas d'un besoin de base».

Sur la possibilité de transformer les agréments des opérateurs activant dans l'assemblage automobile, le ministre a souligné que «le nouveau cahier de charges est une remise des pendules à l'heure, une remise à zéro des agréments». Selon lui, ces agréments ne sont pas transposables sur l'activité de concessionnaire.

Aziza Mehdid

PRODUITS ALIMENTAIRES

La facture d'importation atteint près de deux milliards de dollars

LA FACTURE d'importation des produits alimentaires en Algérie a atteint 1,93 milliard de dollars (usd) au 1er trimestre 2020 contre 1,92 milliard usd à la même période de 2019, enregistrant une relative stabilité (+0,6%), après avoir reculé de 3,5% durant les deux premiers mois de l'année en cours selon la direction générale des Douanes (DGD).

Cette hausse de la facture est due, essentiellement, à une hausse des importations des céréales, des laits et produits laitiers, des sucres et fruits comestibles, précisent les statistiques des Douanes.

Les importations des biens alimentaires ont occupé, durant les trois premiers mois de l'année en cours, la 3ème position dans la structure des importations globales du pays, avec un taux de 21,23%, après les biens d'équipements industriels (29,48%) et les demi-produits (21,27%).

Représentant plus de 32,5%,de la structure des importations alimentaires, les céréales, semoule et farine ont atteint 629,50 millions usd durant les trois premiers mois de 2020, contre 614,39 millions usd à la même période en 2019, enregistrant une hausse de 2,46%.

Les achats de l'Algérie à l'étranger des produits laitiers ont également augmenté à 363,96 millions usd, contre 339,15 millions usd, soit (+7,32%).

Cette tendance haussière a touché aussi les importations du sucre et des sucreries qui ont atteint 180,75 millions usd, contre 168,01 millions usd (+7,58%), les fruits comestibles (fruits frais ou secs) qui ont augmenté de près de 54,5%, totalisant 87,61 millions usd contre 56,71 millions usd et les préparations alimentaires diverses qui ont totalisé 81,30 millions usd contre 73,39 millions usd (+10,78%), durant la même période de comparaison.

Les importations des viandes fraiches ou réfrigérées ont atteint 55,71 millions usd contre 45,23 millions usd, également en hausse de près de 23,2%.

En revanche, les Douanes relèvent que les importations d'autres groupes de produits des biens alimentaires ont reculé durant le 1er trimestre 2020 et par rapport à la même période de 2019. Il s'agit des achats à l'étranger des résidus et déchets des industries alimentaires, dont les tourteaux et autres résidus solides, qui ont atteint 110 millions usd contre 126,35 millions usd, en baisse de près de 13% et des importations du groupe café, thé et épices qui ont atteint 83,34 millions usd contre 89,02 millions usd (-6,38%).

Les importations des légumes ont, également, reculé de 14,87%, pour totaliser 82,58 millions usd contre 97 millions usd, ainsi que celles des tabacs et succédanés de tabac fabriqués qui ont totalisé 59,70 millions usd contre 76,41 millions usd (-21,86%).

Les importations d'huile de soja et ses fractions (classés dans le groupe des produits bruts) ont totalisé 151,84 millions usd (-3,21%).

Par ailleurs, les importations des médicaments pour la vente en détail (classés dans le groupe des biens de consommation non alimentaires), ont enregistré une hausse de 20,45%, en s'établissant à 241,08 millions usd, contre 200,15 millions usd.

Durant toute l'année 2019, la facture d'importation des produits alimentaires avait reculé de 501 millions usd, soit près de -6%, pour atteindre 8,07 milliards usd, par rapport à l'année d'avant. Il est à relever que le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avait recommandé au Gouvernement, l'interdiction d'importer les produits fabriqués localement, tout en continuant à garantir le fonctionnement des entreprises et les besoins essentiels des consommateurs.

Il avait également souligné l'impératif de réduire la facture d'importation des médicaments, en encourageant la production locale et en soumettant les produits pharmaceutiques importés à la certification pour la protection de la santé des citoyens.

M. B.

ANNABA

Limogeage en série au complexe d'El Hadjar

L'entreprise publique Sider El-Hadjar est en train de faire peau neuve pour «rattraper le déficit accusé et restituer sa stabilité et son équilibre financier» tel indiqué par son nouveau PDG Réda Belhadj.



Ainsi deux membres influents du staff du complexe sidérurgique d'El-Hadjar ont été démis de leurs fonctions pour des actes de mauvaises gestions. Il s'agit d'Akacha Mohamed-Cherif, directeur des ressources humaines et de Kemouni Ghabeche, directeur de la sécurité interne.

Ils ont été remplacés par Bouguendoura Mohamed-Cherif qui sera désormais le directeur des ressources humaines (DRH) et Kader Sofiane qui sera à la tête de la direction de la sécurité interne du complexe sidérurgique d'El-Hadjar et des filiales. Un poste important, surtout quand on sait que le complexe sidérurgique d'El-Hadjar a fait plusieurs fois l'objet de vols dont le dernier est la disparition de trois kilomètres de câbles électriques de haute tension qui alimentaient deux unités, entre autre celui de l'unité de préparation des matières et aggloméré (PMA), et de l'unité Atelier maghrébin de la transformation de la matière première (AMM). La valeur de ces câbles est estimée à plus de 4 milliards de centimes.

Ce vol a été qualifié de sabotage par le groupe des industries métallurgiques et sidérurgique-Algérie (Imetal), société mère du complexe sidérurgique d'El-Hadjar. Selon Tarek Bouslama, PDG du groupe Imetal, les deux unités forcées à l'arrêt par un acte de sabotage sont aujourd'hui fonctionnelles grâce à l'utilisation d'un câble récupéré à partir d'une ancienne installation.

Une plainte a été déposée au niveau de la gendarmerie de Sidi Amar et l'affaire est aujourd'hui au niveau de la justice.

Lors du dernier Conseil d'Administration de Sider El-Hadjar, il a été aussi décidé la fin de fonction d'Acheraf Eddine Sikiou, directeur des unités TPL, et de Lotfi Trabelsi, directeur de la maintenance et de la réparation.

Selon certaines indiscrétions, plusieurs têtes de cadres dirigeants de Sider El-Hadjar risqueront de tomber dans les prochains jours.

Pour rappel, l'Etat algérien avait investi plus d'un milliard de dollars pour la relance du complexe sidérurgique d'El-Hadjar, un fleuron de notre industrie nationale. Mais au lieu de gérer pour engendrer des bénéfices, le dernier bilan de Sider El-Hadjar est catastrophique, soit un déficit de 14 milliards de dinars.

Une situation inacceptable qui devrait nécessiter des enquêtes approfondies.

Nabil Chaoui

PÔLE URBAIN IGHZER OUZARIF

Lancement des travaux de raccordement au gaz naturel

LES TRAVAUX de raccordement du pôle urbain Ighzer Ouazarif au réseau Gaz de ville ont été lancés avant-hier par le wali de Béjaïa en présence des directeurs de l'exécutif concernés dont le directeur de la Sonelgaz et le directeur de l'urbanisme ainsi que les maires d'Oued-Ghir et Béjaïa.

«La première tranche de ce pôle urbain ou devrait être implantés quelques 16020 logements dont 9100 ADDL et 6920 de type social est finie», annonce la cellule de communication de la wilaya. Il s'agit de 7050 logements dont 3400 unités ADDL et 3770 sociales. L'entreprise a débuté les travaux sur les lieux et le coup d'envoi en a été donné le jour de cette visite.

«Le raccordement du pôle au réseau d'eau potable, au réseau d'assainissement et la fibre optique a, également, été initié alors que le raccordement au réseau d'électricité va bientôt être lancé», indique la cellule de communication de la wilaya.

Par ailleurs, on note également la visite sur les lieux du directeur général de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL), Mohamed Tarek Laribi. Lequel a inspecté les projets de réalisation de 3200 unités ADDL et 1000 unités sociales à Ighzer Ouzarif. A l'issue de sa visite, des décisions ont été annoncées, à savoir le lancement, en juillet, du chantier de 1900 logements AADL-2 (du programme 2013), au niveau de la nouvelle ville de Sidi-Boudrahem, sur les hauteurs de la commune de Béjaïa. «Des orientations ont été données aux différents acteurs intervenant dans ce projet (maitres d'ouvrages, bureaux d'études et entreprises) afin d'accélérer la cadence des travaux et procéder aux premières livraisons de logements vers avant la fin de l'année en cours.

Une réunion a été tenue en marge de la visite. Elle a regroupé les responsables AADL au niveau local et un bon nombre de décisions a été pris dont «le lancement de 1900 logements AADL devant être implantés à Sidi Boudrahem début du mois de juillet prochain, suivre minutieusement les travaux des différents chantiers, informer les souscripteurs de l'évolution des projets, coordonner avec les différents intervenants (entreprises, bureaux d'étude, maîtres d'ouvrages…), raccorder les logements aux réseaux de voirie et divers (VRD) (Gaz, électricité, eau, voirie, fibre optique).

Parmi les directives émises il y aussi l'application des décisions prises lors de la réunion l'instance nationale de contrôle technique (CTC), accélérer les travaux de réalisation des réservoirs d'eau et dans le cas contraire confier les travaux à une autre entreprise. Il est également question de la levée des réserves émises à l'entreprise chargée de la réalisation des 2900 logements ADDL. «Deux représentants des associations des souscripteurs ADDL 2020 et 2003 ont été reçus par le directeur de l'agence qui a écouté leurs doléances et répondu à leurs préoccupations», souligne-t-on de même source. Une nouvelle rencontre de coordination a été tenue durant la journée de jeudi entre le directeur central des études et génie civile et le directeur du projet de Béjaïa au siège de l'agence. Ayant participé à cette rencontre complémentaire les chefs de projet 2900, 2000, 1000 et 3200 logements AADL, les responsables des bureaux d'étude et chefs d'entreprises engagés dans ses projets, afin de chercher les mécanismes afin de mettre en œuvre les directives données par le directeur général lors de sa visite sur le site. Il est question, selon les informations communiquées sur la page Facebook de la direction générale de «traiter les contraintes posées par les entreprises au sujet des VRD, y trouver des solutions et revoir certaines études liées y inhérentes».

N. Bensalem

A L'OCCASION D'UNE VISITE DU MINISTRE DE L'AGRICULTURE

Coup d'envoi des campagnes moisson-battage 2020 à Médéa

EN VISITE d'inspection et de travail dans la wilaya de Médéa, jeudi, M. Cherif Omari, ministre de l'agriculture, du développement rural et de la pêche, a donné le coup d'envoi de la campagne moisson-battage 2020 et procédé au lancement de la campagne de lutte contre les incendies, à partir de la commune de Seghouane (45 km au sud du chef-lieu de wilaya).Après avoir suivi les exposés des responsables locaux sur la situation du secteur, le ministre a déclaré que tous les moyens doivent être mis à la disposition des fellahs pour la réussite de la campagne, en leur offrant les facilitations nécessaires en intrants et en encadrement technique. «C'est le moyen de renforcer la sécurité alimentaire et sortir le pays de la dépendance en matière de céréales. Notre pays dispose d'importantes superficies de terres arables ainsi que des ressources hydriques, des facteurs qui doivent être mobilisés pour sortir de cette dépendance». A la question posée par le président du conseil professionnel de la filière céréalière concernant le problème de manque de barrages pour les besoins de l'irrigation agricole, le ministre indiquera que l'Etat est disposé à prendra en charge la réalisation de nouveaux ouvrages, mais à charge pour les bénéficiaires de s'organiser en association pour leur exploitation et leur entretien. Préserver les récoltes des incendies a été souligné par le ministre qui a insisté sur les moyens de vigilance à mettre en place dans le cadre du dispositif de lutte contre les incendies, en collaboration avec les moyens des services de la conservation des forêts et de la colonne mobile de la protection civile. Pour plus d'efficacité, «L'Etat travaille avec les autorités locales dans ce sens en vue d'intégrer les riverains du domaine forestier dans les opérations d'alerte en cas de départ de feu».

Par ailleurs, dans le but de faciliter les opérations financières auprès de la Banque de l'agriculture et de développement rural et de la CCLS, des cartes électroniques de crédit bancaire et d'adhésion au système informatique de la coopérative de Berrouaghia ont été distribuées aux fellahs au cours d'une cérémonie organisée au niveau de l'exploitation agricole Amer Bouarif à Seghouane, spécialisée dans la production de céréales.

L'unité de l'abattoir avicole de Berrouaghia, filiale de la société des abattoirs du Centre (SAC) qui dispose d'une capacité d'abattage de viandes blanches de 1.500 poulets par heure et de moyens de stockage de 400 tonnes, joue un rôle essentiel dans l'approvisionnement du marché en viandes blanches et dans la stabilisation du prix du poulet, selon le ministre. La zone de montagne d'Ouled Tourki dans la commune d'El Omaria (40 km à l'est du chef-lieu de wilaya) a vu ces dernières années la réalisation d'importantes superficies de plantations d'espèces rustiques à noyaux, notamment amandiers, noyers, cerisiers par de jeunes investisseurs et porteurs de projets.

L'exploitation agricole collective «si Tahraoui n°04» est devenue un modèle eu égard au dynamisme des jeunes exploitants qui y travaillent, en parvenant à relever le défi de transformer la zone par des plantations d'espèces arboricoles fruitières résistant au stress hydrique et à la sécheresse par l'utilisation des techniques modernes d'irrigation économiseurs d'eau.

De Médéa, Nabil Bey

CORÉE DU NORD

Pyongyang déplore l'absence de progrès dans les relations avec Washington

Le ministre nord-coréen des Affaires étrangères considère que les relations américano-nord-coréennes se sont détériorées au cours des deux dernières années, malgré les efforts de Pyongyang, et regrette que la péninsule coréenne soit désormais « hantée en permanence par le spectre de la guerre nucléaire ».



L'heure est au « désespoir » en Corée du Nord face à l'absence de progrès dans les négociations avec les États-Unis, deux ans après un sommet historique entre Kim Jong-un et Donald Trump, a estimé vendredi le ministre nord-coréen des Affaires étrangères.

« L'espoir d'améliorer les relations (entre les deux pays), qui était très élevé sous les regards du monde entier il y a deux ans, s'est maintenant transformé en désespoir, caractérisé par une détérioration à grande vitesse », a estimé le ministre, Ri Son Gwon, dans un communiqué publié par l'agence de presse officielle KCNA.

Pour le ministre, bien que les peuples des deux pays désirent la paix, Washington « veut absolument aggraver la situation ». « Le spectre de la guerre nucléaire »« En conséquence, la péninsule coréenne est à présent devenue le point chaud le plus dangereux du monde » et elle est « hantée en permanence par le spectre de la guerre nucléaire », a écrit M. Ri.

Pourtant, le désir des Nord-Coréens de mettre un terme à la période des relations « hostiles » entre Pyongyang et Washington et « d'ouvrir une nouvelle ère de coopération, de paix et de prospérité » est « plus profond que jamais », a déclaré le ministre.

« Mais la situation dans la péninsule de Corée s'aggrave de jour en jour » en raison de l'évolution des relations américano-nord-coréennes au cours des deux dernières années, a estimé M. Ri. « Un faible rayon d'optimisme pour la paix et la prospérité dans la péninsule de Corée » était apparu, mais il a fait place à « un sombre cauchemar », a insisté le ministre des Affaires étrangères.

M. Ri a rappelé que la Corée du Nord avait récemment décidé de renforcer sa capacité de dissuasion nucléaire afin, a-t-il dit, « de faire face aux menaces américaines toujours aussi intenses de guerre nucléaire ».

Le ministre a énuméré les mesures « historiques » prises par Pyongyang pour améliorer ses relations avec les États-Unis, dont un moratoire sur les essais nucléaires, le démantèlement de l'important site d'essais de Punggye-ri et le rapatriement des restes de militaires américains tués pendant la guerre de Corée (1950-1953).

Le 1er janvier dernier, toutefois, le numéro un nord-coréen Kim Jong-un a annoncé la fin du moratoire sur les essais nucléaires. M. Ri a accusé les États-Unis de vouloir, tout en prétendant améliorer les relations, arriver à « un changement de régime » à Pyongyang, et il a reproché spécifiquement au président Donald Trump de ne rien avoir proposé de substantiel à la Corée du Nord. « Rien n'est plus hypocrite qu'une promesse vide », a-t-il dit.

R. I.

MALI

La rue ne fait pas tomber le Premier ministre

MALGRÉ de nombreuses manifestations contre son régime et un recul de son parti aux législatives, le président Ibrahim Boubacar Keita garde sa ligne

La grave crise politique qui se joue au Mali ne semble pas faire fléchir le président Ibrahim Boubacar Keita. Ce dernier a reconduit jeudi à son poste son Premier ministre démissionnaire et l'a chargé de former le prochain gouvernement.

En poste depuis 2019, Boubou Cissé ne sert donc pas pour l'instant de fusible au Chef de l'Etat. L'occasion était pourtant là : à la suite de la récente installation d'un nouveau Parlement, consécutive aux législatives de mars et avril, le Premier ministre avait présenté sa démission au président. Mais il a été reconduit avec en prime les félicitations du président.

La confirmation à son poste de Boubou Cissé intervient sur fond de mécontentement dans la capitale. Le 5 juin, une coalition hétéroclite, emmenée par un leader religieux influent, a fait descendre dans les rues de Bamako des dizaines de milliers de personnes réclamant la démission du président, qu'ils jugent responsable de la profonde crise multiforme que le Mali traverse depuis 2012. Les manifestants ont dénoncé la grave dégradation sécuritaire du pays meurtri par les attaques djihadistes et les violences intercommunautaires, la pauvreté, la défaillance des services publics ou encore la corruption, comme autant de maux dont il juge responsable le président actuel. Les législatives et la décision de Cour constitutionnelle d'inverser une trentaine de résultats proclamés, dont une dizaine au profit de candidats du parti présidentiel, ont achevé d'exaspérer les mécontents. Bien que le parti présidentiel soit sorti diminué de ces élections, le président Keïta continue toutefois de disposer d'une majorité parlementaire solide.

R. I.

CORONAVIRUS AU BRÉSIL

Plus de 40 000 morts et 800 000 cas confirmés

LE BRÉSIL a franchi jeudi le seuil des 40 000 morts du coronavirus et des 800 000 cas confirmés, le jour où les centres commerciaux ont rouvert à Rio de Janeiro et Sao Paulo, en dépit de la forte progression de la pandémie.

Le plus grand pays d'Amérique latine, peuplé de 212 millions d'habitants, a déploré 40 919 morts au total, avec 1 239 décès supplémentaires en 24 heures, d'après le dernier bilan du ministère de la Santé.

Avec 802 828 cas confirmés (30 412 supplémentaires), le Brésil se situe au deuxième rang mondial en termes de contaminations, derrière les États-Unis. Et il devrait atteindre prochainement la même position pour les décès, en dépassant le Royaume-Uni (41.279). Mais la communauté scientifique estime que les chiffres brésiliens sont de toute façon très éloignés de la réalité.

À ce stade, le Brésil a enregistré 195 morts du Covid-19 par million de personnes, selon le ministère de la Santé, contre 342 pour les Etats-Unis et 565 pour l'Italie.

L'État de Sao Paulo, le plus riche et le plus peuplé du pays, où le premier cas au Brésil est apparu le 26 février, a également franchi un seuil symbolique jeudi, dépassant les 10 000 morts (10 145), pour 162 520 cas confirmés.

Cela n'a pas empêché la réouverture des centres commerciaux dans la mégalopole, avec de nombreuses restrictions et des horaires réduits, la veille du « Jour des Amoureux », équivalent de la Saint-Valentin au Brésil, jour de frénésie d'achats.

Mercredi, les boutiques donnant sur la rue avaient déjà rouvert, provoquant de grands rassemblements dans les zones de commerce populaire. Les centres commerciaux ont également repris leurs activités à Rio de Janeiro, deuxième Etat le plus touché, avec 7 363 décès et 75 775 cas confirmés.

Des agents de sécurité ont pris la température des clients à l'entrée et les parkings n'ont été autorisés à fonctionner qu'au tiers de leur capacité.

Le président d'extrême droite Jair Bolsonaro n'a cessé de minimiser l'ampleur de la pandémie, qualifiant le Covid-19 de « petite grippe ».

Il appelle régulièrement à la reprise des activités économiques, et a demandé aux patrons à mener une « guerre » contre les gouverneurs des États ayant pris des mesures de confinement. Jeudi matin, sur la célèbre plage de Copacabana, haut lieu du tourisme à Rio de Janeiro, l'ONG Rio de Paz a creusé symboliquement une centaine de tombes dans le sable pour rendre hommage aux morts du coronavirus et protester contre l'« incompétence » des pouvoirs publics. « Nous sommes ici pour réclamer un changement d'attitude du président de la République, qui doit comprendre que notre nation est face au moment le plus difficile de son histoire », a déclaré à l'AFP Antonio Carlos Costa, le président de l'ONG.

Mercredi soir, l'Assemblée législative de Rio de Janeiro a lancé une procédure de destitution contre le gouverneur de Rio, Wilson Witzel, soupçonné d'être impliqué dans un réseau de détournement de fonds destinés au combat contre le coronavirus.

Jeudi, le gouverneur de Sao Paulo, Joao Doria, a annoncé la signature d'un accord de transfert de technologie avec le laboratoire chinois Sinovac Biotech, pour la production d'un vaccin, qui sera testé auprès de 9.000 volontaires brésiliens en juillet. « Les études montrent que ce vaccin pourrait être distribué d'ici juin 2021 (si les tests s'avèrent concluants). Cet accord nous permettra de le produire à grande échelle et d'immuniser des millions de Brésiliens », a-t-il précisé.

R. I.

CINQ CANDIDATS DONT SEBASTIEN COE AU TITRE DE MEMBRE DU CIO

CINQ CANDIDATS, trois femmes et deux hommes dont le président de la Fédération internationale d'athlétisme Sebastian Coe ont été proposés ce mercredi par la commission exécutive du Comité international olympique (CIO) à la fonction de membre du CIO et seront soumis au vote de la session qui se tiendra à distance le 17 juillet prochain, a annoncé l'instance. Quatre des cinq membres proposés le sont au titre de membres individuels, la dernière candidature est liée à une fonction au sein d'une Fédération Internationale (FI). Membres individuels : Mme Maria de la Caridad Coln Ruenes (femme, 1958, Cuba), Mme Kolinda Grabar-Kitarovi (femme, 1968, Croatie),- S.A.R.
la Princesse Reema Bandar Al-Saud (femme, 1975, Arabie saoudite),- M. Battushig Batbold (homme, 1986, Mongolie) Membre dont la candidature est liée à une fonction au sein d'une FI :
M. Sebastian Coe, président de World Athletics (homme, 1956, Grande-Bretagne) «Avec l'élection de ces cinq candidats, la Session du CIO et le Mouvement olympique tout entier bénéficieraient d'un éventail de qualifications et de compétences des plus précieux. Nous porterions également le nombre de femmes membres du CIO à 39.» a déclaré le président du CIO, Thomas Bach
Conformément à l'Agenda olympique 2020, les candidats ont été sélectionnés par la commission pour l'élection des membres du CIO, sur la base de plusieurs critères visant à garantir une représentation équilibrée au sein de la Session du CIO. Tous ont fait l'objet d'un examen minutieux de la part de la commission d'éthique du CIO, laquelle a procédé à des vérifications quant à leur intégrité, explique le CIO. D'autre part, la commission exécutive du CIO a décidé de demander à la session de prolonger, jusque fin 2025, le mandat du membre du CIO Zaiqing Yu (République populaire de Chine, qualité de membre liée à sa fonction de vice-président du Comité National Olympique chinois et limite d'âge atteinte le 31 décembre 2021), compte tenu du rôle important que ce dernier joue dans la société et le mouvement sportif chinois.

AUTO/ FORMULE 1 (CORONAVIRUS) : ANNULATION DES GP D'AZERBAÏDJAN, DE SINGAPOUR ET DU JAPON

LES GRANDS Prix de F1 d'Azerbaïdjan, de Singapour, et du Japon, sont annulés en raison de la pandémie de nouveau coronavirus (COVID-19), ont annoncé les organisateurs vendredi. «Ces décisions ont été prises en raison des différents défis auxquels nos promoteurs sont confrontés dans ces pays», explique le promoteur de la F1, Formula One, dans un communiqué. A Singapour et en Azerbaïdjan, les délais nécessaires à la construction des circuits urbains rendent impossible l'organisation de ces événements en période d'incertitude et au Japon, les actuelles restrictions sur les voyages ont également conduit à la décision de ne pas maintenir la course. La saison de F1, qui aurait dû débuter mi-mars en Australie, démarrera le 5 juillet en Autriche pour une série de huit courses en Europe entre juillet et septembre, à huis clos,.

JM ORAN :

Le report de la 19e édition permettra la participation des meilleurs sportifs

Le report à 2022 de la 19e édition des Jeux méditerranéens (JM) d'Oran initialement prévue pour 2021 devrait arranger les nations participantes à envoyer leurs meilleurs athlètes en Algérie, a estimé jeudi le directeur général des JM, Salim Iles.

«Ce report qui a été décidé pour éviter tout chevauchement avec les Jeux olympiques (JO) décidés pour l'année 2021, en raison de la pandémie de Coronavirus, est un mal pour un bien, dans la mesure où la nouvelle date des 19èmes JM arrangera largement les affaires des pays participants qui devraient être représentés à Oran avec leurs meilleurs athlètes», a déclaré à l'APS l'ancien champion algérien de natation. «Le report des JO a conduit également à l'ajournement de plusieurs championnats internationaux et la date choisie pour la tenue des JM, soit du 25 juin au 5 juillet 2022, nous donne plus de chances pour avoir parmi nous les meilleurs sportifs du bassin méditerranéen, car la plupart d'entre eux feront du rendez-vous oranais une étape importante afin de préparer leurs échéances mondiales qui suivront les JM», a-t-il ajouté. M. Iles s'exprimait à l'issue d'une réunion par visioconférence ayant regroupé le comité d'organisation des JM (COJM) avec la commission de coordination relevant du comité international des JM (CIJM), au cours de laquelle les travaux des différentes commissions du COJM ont été passés au peigne fin. «Malgré la crise sanitaire qui sévit depuis quelques mois et qui a conduit à décréter le confinement, nos différentes commissions, au nombre de 12, ont toutes poursuivies leurs préparatifs ce qui a permis d'avancer considérablement dans nos travaux, chose qui a été appréciée par la commission de coordination du CIJM», s'est réjoui le directeur général des JM. Mieux, il a assuré que son instance est «même en avance en matière de préparation par rapport à la nouvelle date de l'échéance méditerranéenne, notamment dans le registre de la programmation des 203 épreuves retenues lors de cette manifestation sportive régionale».



«L'AJOURNEMENT N'AURA AUCUNE INCIDENCE SUR LE PLAN FINANCIER»
Dans ce contexte, des instructions fermes ont été données par la commission de coordination que préside le Français Bernard Amslam, pour n'apporter aucun changement à la liste des 24 disciplines sportives choisies pour le rendez-vous oranais et ce, au grand dam des amateurs de l'aviron, une discipline sur laquelle comptait l'Algérie énormément pour s'offrir des médailles. Au cours de cette séance de travail avec les représentants du CIJM, des assurances ont été également données au président de la commission de coordination quant à l'état d'avancement des travaux des nouvelles infrastructures sportives, ainsi que celles en cours de rénovation, a fait savoir Salim Iles qui s'est montré «très optimiste» quant à faire de la prochaine édition «l'une des meilleures dans l'histoire des JM». Par ailleurs, le même dirigeant a souligné que le report des JM «n'aura aucune incidence du point de vue financier sur le COJM et ce, malgré la conjoncture économique difficile que traverse le pays», précisant, en outre, que son instance qui a reçu la somme de 1,3 milliard de dinars en guise du budget relatif à l'année 2020, va faire en sorte de «répartir le budget sur deux années, en application des instructions des pouvoirs publics portant sur la rationalisation des dépenses afin de faire face à la crise économique actuelle».

Tennis de table : «La qualification d'autres pongistes algériens aux JO est très difficile»

LE PRÉSIDENT de la Fédération algérienne de tennis de table (FATT), Chérif Derkaoui, a estimé que les chances de qualification d'autres pongistes algériens aux Jeux olympiques de Tokyo, après Larbi Bouriah, sont «minimes». «On se félicite de la qualification de Larbi Bouriah aux Jeux olympiques de Tokyo, mais je pense qu'il sera le seul pongiste algérien présent à ces joutes» vu la difficulté de la tâche, a reconnu Derkaoui dans une déclaration à l'APS. Bouriah avait arraché son ticket olympique en simple, grâce à sa 4e position lors du tournoi africain de qualification organisé en Tunisie en février dernier. Il est accompagné de l'Ivoirien Ibrahima Diaw, du Tunisien Adem Hmam et du Nigérian Olajide Omotayo. Chez les dames, les candidates algériennes à une qualification, Katia Kessaci et Lynda Loghraibi, se sont contentées, respectivement, des 6e et 7e places au même tournoi qui permettait aux quatre premières de se qualifier. «L'unique chance de qualification sur laquelle on a misé était le tournoi de Tunis, malheureusement on ne l'a pas saisie, car les Opens et autres compétitions internationales restantes sont extrêmement difficiles, ils réunissent des pongistes d'un niveau supérieur», a expliqué le président de la FATT. Après son absence des deux dernières éditions des Jeux, à Londres (2012) et Rio (2016), le tennis de table algérien renoue avec les JO, ce qui réjouit Chérif Derkaoui. «Au-delà du nombre de pongistes algériens qualifiés aux joutes de Tokyo, on aura au moins cette satisfaction de renouer avec les JO après une absence des deux dernières éditions. Rien que pour cela, nous sommes satisfaits, mais avec un peu le regret d'avoir raté d'autres qualifications car elles étaient possibles et réalisables», a conclu le patron de la FATT.Les joutes de Tokyo seront les 4es dans l'histoire du tennis de table algérien. Huit pongistes avaient déjà eu l'honneur de représenter le pays aux JO. Il s'agit du duo David Kaci - Farid Oulami (Sydney-2000), Mohamed Sofiane Boudjadja, Abdelhakim Djazir, Leïla Bouceta, Asma Menaïfi et Souad Mechad (Athènes-2004) et Idir Khourta à Pékin-2008.

Tennis : L'ITF décide d'aider les joueurs et joueuses au-delà du top 500

LES JOUEUSES et joueurs classés entre les 501e et 700e places mondiales notamment, toucheront entre 750 et 1.000 dollars chacun, en réponse aux conséquences économiques de la pandémie de nouveau coronavirus, a annoncé mercredi la Fédération internationale de tennis (ITF). «Après avoir contribué au fonds de soutien commun (destiné) aux joueuses et joueurs du top 500, l'ITF a mobilisé 350.000 dollars (environ 308.000 euros) supplémentaires pour aider les joueuses et les joueurs classés entre la 501e et la 700e place en simple, et la 176e et la 300e place en double», a écrit l'ITF dans un communiqué . «Les joueurs de simple classés entre la 501e et la 600e place recevront
1.000 dollars» et ceux entre la 601e et la 700e place recevront 750 dollars, comme l'ensemble des joueurs de double éligibles, précise-t-elle. Il y a un mois, les sept instances dirigeantes du tennis - ATP, WTA, Grands Chelems et ITF - avaient annoncé avoir rassemblé plus de six millions de dollars pour alimenter le fonds de soutien créé en réponse aux conséquences économiques de la crise sanitaire mondiale. Environ 800 joueuses et joueurs de simple et de double mis en difficultés financières doivent en être les destinataires. Cet effort supplémentaire de 350.000 dollars s'inscrit dans un programme plus large de l'ITF, d'un montant de plus de 2,6 millions de dollars
(environ 2,3 millions d'euros), comprenant également des aides à ses fédérations membres ou encore des bourses pour les meilleurs juniors .L'Algérienne Ines Ibbou (620e mondiale), avait publié en mai dernier une vidéo sur les réseaux sociaux condamnant l'attitude de de l'Autrichien Dominic Thiem suite à son refus de participer au fonds d'accompagnement des joueurs de tennis en difficulté financière. Le footballeur international algérien Adlene Guedioura avait fait don de 20.000 livres sterling au fonds d'aide à la tenniswoman Ines Ibbou «pour qu'elle puisse continuer à représenter le tennis africain».

Enregistrement sonore-procès : La LFP se constitue partie civile

La Ligue de football professionnel (LFP) s'est constituée partie civile dans l'affaire de l'enregistrement sonore ayant impliqué le directeur général de l'ES Sétif, Fahd Halfaia et le manager de joueurs Nassim Saâdaoui, mis sous mandat de dépôt dimanche par le tribunal de Sidi M'hamed (Alger), a-t-on appris jeudi de l'instance dirigeante de la compétition.

«La LFP s'est officiellement constituée partie civile dans cette affaire. Comme je l'ai dit auparavant, cet enregistrement sonore est un véritable scandale que nous dénonçons avec force», a affirmé à l'APS le vice-président de la LFP, Farouk Belguidoum. Halfaia est accusé de corruption en vue d'arranger des matchs de football, alors que Saâdaoui est poursuivi pour corruption en vue d'influencer le résultat d'un match, diffamation, atteinte à la vie privée d'autrui, ainsi qu'enregistrement d'appels téléphoniques sans consentement. Les deux accusés encourent une peine allant de 2 à 10 ans d'emprisonnement, selon le procureur de la République. Lors de sa conférence de presse lundi, le procureur de la République près le tribunal de Sidi M'hamed a indiqué que l'expertise de l'enregistrement a montré qu'il s'agit bien des voix des accusés et que ce n'était pas un montage. La comparution des différentes parties liées à cette affaire fait suite à la plainte contre X déposée par le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS).Le Bureau exécutif de la LFP a tenu jeudi une réunion, avec à l'ordre du jour plusieurs sujets, notamment cette affaire de l'enregistrement sonore qui est en train de défrayer la chronique. Par ailleurs , Belguidoum, également porte-parole de la LFP, a indiqué que la Ligue entamera «dès la semaine prochaine» une série de rencontres avec les clubs professionnels pour aborder le protocole sanitaire relatif à une éventuelle reprise du championnat, suspendu depuis le 16 mars en raison de la pandémie du nouveau coronavirus (COVID-19).»Cette rencontre ne se déroulera pas via visioconférence,





comme ça se fait depuis le début de la pandémie. Les membres de la LFP vont se déplacer eux-mêmes pour rencontrer les présidents de club par régions, et aborder ce sujet», a-t-il ajouté. Enfin, Farouk Belguidoum a affirmé que la LFP a également traité le point concernant les clubs condamnés par la Fédération internationale (Fifa) à régulariser financièrement certains de leurs joueurs étrangers, ces derniers ayant recouru à l'instance internationale pour être rétablis dans leurs droits. «Dans la continuité de la décision prise par la Fédération algérienne (FAF) lors de la dernière réunion de son Bureau fédéral, la LFP s'est attelée sur le sujet et s'est engagée à aider les clubs à régler leur situation vis-à-vis de la Fifa», a-t-il conclu.

Classement de la Fifa : Les Fennecs toujours à la 35e position

L'ALGÉRIE s'est maintenue à la 35e place au classement de la Fédération internationale de football (Fifa) du mois de juin, publié jeudi par l'instance sur son site officiel. En raison de la pandémie de coronavirus, aucun match international n'a pu être disputé, donc logiquement, aucun changement n'a été apporté au classement mondial de juin. Au niveau continental, les champions d'Afrique algériens restent scotchés à la quatrième position, devancés par le trio composé du Sénégal (20e mondial), la Tunisie (27e) et le Nigeria (31e).Les trois adversaires de l'Algérie en qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021 sont classés dans l'ordre : Zambie (88e), Zimbabwe (111e) et Botswana (148e). Quant aux adversaires des «Verts» au second tour des éliminatoires du Mondial-2022, ils sont logés comme suit : Burkina Faso (59e), Niger (112e) et Djibouti (184e).La Belgique reste sur son trône devant la France et le Brésil. Suivent l'Angleterre et l'Uruguay, toujours positionnées aux 4e et 5e rangs respectivement. Derrière, dans l'ordre, la Croatie, le Portugal, l'Espagne, l'Argentine et la Colombie sont en embuscade. Au-delà de ce Top 10, ce sont 200 fédérations qui n'attendent plus que de se retrouver sur des terrains de football et bouleverser la hiérarchie mondiale. La reprise ou le début des qualifications pour la Coupe du monde Qatar-2022 dans chaque Confédération sont notamment attendus avec impatience et animeront les positions dans les mois à venir. Le prochain classement mondial Fifa sera publié le 16 juillet 2020.

FAF : Le président du Département Intégrité connu au plus tard dans une semaine

LA FÉDÉRATION algérienne de football (FAF), dévoilera «au plus tard dans une semaine», l'identité du président du nouveau Département Intégrité, a déclaré vendredi le responsable de communication de l'instance fédérale Salah-Bey Aboud.»La FAF devait installer le président du nouveau Département Intégrité, mais il a été appelé à d'autres fonctions au sein de l'organisme de sécurité auquel il appartient. Nous avons dû alors chercher de nouveau celui qui occupera ce poste. Une chose est sûre, l'identité du président sera dévoilée au plus tard dans une semaine», a-t-il indiqué. L'instance fédérale avait entamé depuis juillet 2019 des démarches auprès de la Fédération internationale (Fifa) pour la création d'un tel département, avec l'ambition de promouvoir l'intégrité et la protection des matches et des compétitions du football en Algérie. «Trois candidatures ont été retenues pour ce poste, la FAF va choisir celui qui a le bon profil. Nous sommes également dans l'attente de l'accord de la Fifa», a ajouté Salah-Bey Aboud sur les ondes de la radio nationale. En août dernier, la FAF avait organisé des sessions et briefing au siège de la FAF et au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa au profit des membres des Commissions juridictionnelles de la fédération et de la Ligue de football professionnel (LFP), des dirigeants de clubs professionnels et des arbitres internationaux, pour aborder le sujet relatif à cette nouvelle structure. «L'étape qui s'en est suivie, a consisté en la recherche du profil remplissant les exigences et les qualifications liées au poste de responsable de cette structure», avait souligné l'instance fédérale dans communiqué.

JS SAOURA : MEZIANE IGHIL SATISFAIT DE SES JOUEURS

LE COMPTE officiel « Facebook » de la Jeunesse Sportive de Saoura a révélé hier que l'entraineur Meziane Ighil a accordé à ses joueurs dix jours de repos et ce à partir d'aujourd'hui, vendredi 12 juin.La même source a expliqué cette décision par le fait que l'entraineur du club sudiste est très satisfait du travail effectué par chaque joueur durant le confinement, car il suivait de près l'entrainement de chacun de ses éléments à travers des videos. En effet, l'ex- driver du NAHD a demandé à ses joueurs de filmer leurs séances d'entrainement afin de s'assurer qu'ils appliquent à la lettre le programme tracé par le staff technique depuis le début de la pandémie du COVID- 19 au mois de mars dernier et la suspension de toutes les compétition de football. Rappelons qu'avant la suspension du championnat, la JSS occupait la sixième place avec 33 points au compteur, à 4 unités seulement du podium.

ESPAGNE : LE BETIS NE VEUT PAS LACHER MANDI

LA DIRECTION du club andalou du Real Betis veut faire prolonger son joueur algérien, Aissa Mandi pour trois voire quatre saisons supplémentaires. C'est ce qu'a révélé « Estadio Deportivo » hier.Le contrat de l'international algérien avec Betis expirera en fin de saison prochaine mais ses dirigeants veulent le convaincre de rempiler car une clause stipule que Mandi pourra quitter son club à n'importe quel moment pour la somme de 30 millions d'euros. Le média espagnol a ajouté que les négociations ont été déjà entamées avec Mandi pour la prolongation, surtout que plusieurs clubs veulent l'enrôler en perspective de la saison prochaine, à l'instar de l'Olympique Lyonnais, l'Olympique de Marseille ou encore l'Athletico de Madrid. C'est dans cette perspective que le Betis veut faire augmenter la clause libératoire de Mandi à 50 millions d'euros. Par ailleurs, pour la reprise de la Liga espagnole, après plus de deux mois d'arrêt en raison du coronavirus .

FRANCE : NICE TIENT BEAUCOUP À ATTAL

L'OGC NICE va garder son international algérien Youcef Atal qui ne sera pas vendu lors du mercato estival, a indiqué le président du club français de football. Dans un entretien au journal Nice-Matin de jeudi, Jean-Pierre Rivère, a assuré que le club azuréen ne connaîtra pas de «grande lessive», mais seulement quelques départs au mercato.»Il y aura des départs, c'est certain. Nous voulons construire une équipe compétitive, avec du caractère. Nos besoins à des postes bien précis ont été identifiés», a expliqué Rivère, ajoutant que le club veut garder ses meilleurs éléments dont l'international algérien.
«On ne fera pas de grands noms. Notre objectif, c'est de recruter des joueurs qui adhèrent au projet sur plusieurs années, et garder nos meilleurs joueurs qui vont nous aider à grandir, être de façon récurrente dans le top 5», a-t-il espéré. Et d'enchaîner : «On ne fera pas de grande lessive durant l'été. On souhaite conserver Youcef Atal et on va le conserver». Le PSG, Tottenham, Chelsea, l'Atlético Madrid ou encore le Milan AC auraient tous manifesté un intérêt pour ses services.

COVID-19 À AÏN DEFLA

Port du masque, révélateur de civisme et de respect d'autrui

Des professionnels de la santé à Aïn Defla ont souligné l'importance du port du masque dans la lutte contre la propagation du nouveau coronavirus (Covid-19), observant que le recours à ce moyen de protection constitue un signe de civisme et de respect d'autrui.

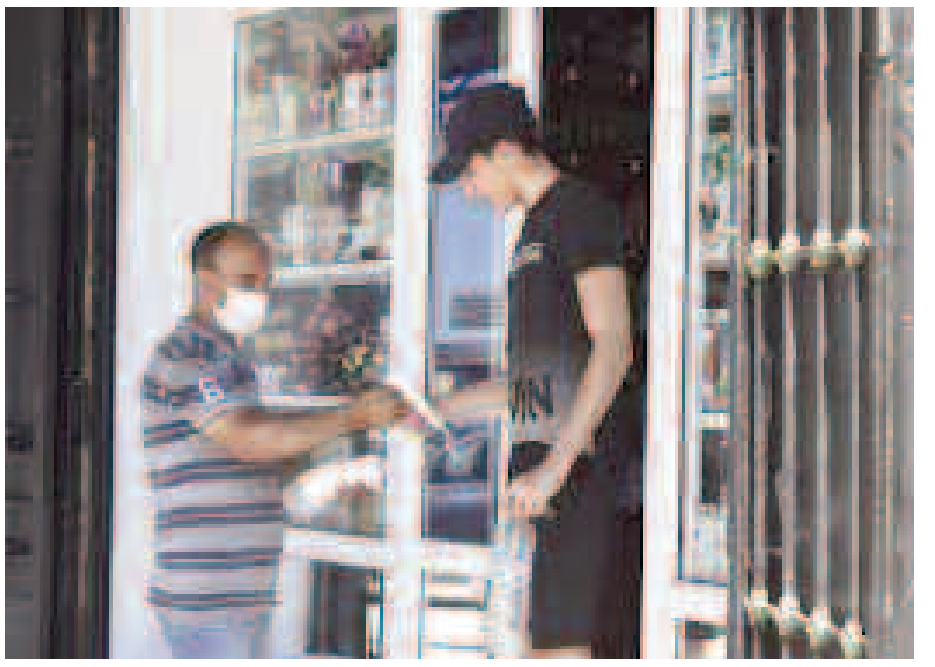
Même si, dans l'ensemble, une stabilisation de la situation sanitaire inhérente à la propagation du redoutable virus a été notée, la vigilance doit être de mise pour contrecarrer une éventuelle deuxième vague de la pandémie, ont-ils recommandé, appelant à l'adhésion de la population à cette démarche salutaire.

«En dépit d'un certain nombre d'indicateurs épidémiologiques attestant d'une baisse de la virulence du virus, il n'en demeure pas moins que l'observation des gestes barrières, dont le port de la bavette, doit constituer un réflexe pour la population», soutient d'emblée le Dr Belabassi Omar, spécialiste des maladies respiratoires et allergiques au sein de l'Etablissement Public Hospitalier (EPH) de Aïn Defla.

Tout en relevant que la contamination microbienne de l'entourage immédiat du porteur du masque est significativement restreinte, ce spécialiste, également responsable du service de mise en quarantaine des malades présentant des symptômes du nouveau coronavirus, a noté que même dans le cas où il n'y aurait pas de décès, le port du masque permet d'éviter les longs séjours à l'hôpital à la faveur de l'accomplissement de ce geste préventif. «L'importance des bavettes dans la prévention des maladies transmissibles par le biais de l'appareil respiratoire et des gouttelettes respiratoires affectant particulièrement les poumons est indéniable particulièrement dans le cas où le Covid-19 touchent des personnes atteints de maladies chroniques», a-t-il soutenu.

Il a expliqué dans ce contexte qu'en recourant à la bavette, la personne atteinte de Covid-19 peut diminuer jusqu'à 60 % des risques de contamination d'autrui même si celui qui est en face d'elle n'en porte pas.

«Si les deux personnes qui sont l'un face à l'autre portent toutes les deux une bavette, ce risque de contamination peut être diminué de 90 % même dans le cas où l'une d'entre elles est atteinte de Covid-19», a-t-il fait savoir, observant que le risque est diminué de 35 % dans le cas d'une personne atteinte de Covid, ne portant pas de masque, se trouvant, à quelque endroit que



ce soit, face à une personne qui en porte.

Pour lui, «le virus est là, aux aguêts, prêt à passer à l'action à n'importe quel moment pour peu que les conditions lui soient favorables», a-t-il averti, observant que dès lors que la prévention contre le nouveau coronavirus est «un tout indissociable», le respect des autres gestes barrières, à l'instar de la distanciation sociale et du lavage des mains, ne doit nullement être négligé.

PORT DU MASQUE, UN ACTE DE CIVISME RÉVÉLATEUR DU RESPECT D'AUTRUI

Indépendamment du volet purement préventif, le port d'un masque de protection est un acte de civisme révélateur du respect d'autrui, soutient le Dr Belabassi.

«Si l'on est malade ou potentiellement malade, le fait de porter un masque pour ne pas infecter les personnes que l'on croise dans la rue est à la fois un geste de protection et de civisme», a-t-il insisté.

Il a, dans ce cadre,observé que dans nombre de pays asiatiques, des citoyens,même atteints d'une grippe saisonnière, s'empressent de mettre une bavette avant de sortir dans la rue, conscients qu'ils sont que cette pathologie d'essence virale est susceptible d'être transmise à leur entourage.

«Le porteur d'un masque est loin d'être une personne égoïste, bien au contraire, elle pense aux autres et si elle recourt à ce moyen de protection, ce n'est pas parce qu'il a peur des amendes à payer en cas de réticence, c'est à la limite (en filigrane) une invitation faite aux gens pour qu'ils en portent», a-t-il estimé.

Abordant certains désagréments susceptibles d'être associés au port du masque, il a soutenu que ceux-ci disparaîtront à mesure que le porteur de ce moyen de protection s'y habitue.

«Certes, le port du masque peut, parfois, occasionner des désagréments tels les gênes respiratoires et les irritations mais cela ne vaut absolument rien à côté du risque de s'infecter ou d'infecter autrui», a-t-il souligné, observant que les éventuelles contraintes liées au port du masque disparaitront, au fur et à mesure que le temps passe.

S'attardant sur la sensation de chaleur ressentie par le port du masque laquelle est exacerbée par l'arrivée de l'été, il a conseillé de ne pas en porter un qui soit trop serré.

Il a, également, mis en avant l'importance de la consommation d'eau de manière régulière et l'humidification du visage en faisant attention à ne pas mouiller le masque pour, a-t-il insisté, «ne pas lui faire perdre ses propriétés protectrices et bienfaitrices».

Le spécialiste a toutefois noté que certaines mauvaises manières de porter le masque le rendent contre-productif, exacerbant des sensations de désagréments.

«En sus du danger que représente le port du masque de manière incorrecte, lui faisant perdre son efficacité (perméabilité au virus), cet état de fait contribue à exacerber les sensations évoquées antérieurement, d'où la nécessité de se conformer aux conseils des professionnels à ce sujet», a-t-il recommandé.

Le directeur de l'EPH de Aïn Defla, Habbiche Bouabdellah a, de son côté, dénoncé les comportements faisant fi des mesures de précaution, mettant l'accent sur la nécessité de l'adhésion de tous pour une rapide levée du confinement sanitaire.

«Des citoyens continuent malheureusement de fouler aux pieds les mesures de distanciation sociale et de port de masque en dépit des intenses campagnes de sensibilisation menées avec beaucoup de pédagogie par le personnel de la santé et le mouvement associatif au sujet de la nécessité d'adopter ces gestes barrières», a-t-il regretté.

Lui emboîtant le pas, le directeur de la santé et de la population (DSP) de Aïn Defla, Dr Hadj SadokZoheir, lui-même victime du redoutable virus (dont il en a guéri) au tout début de la pandémie, a soutenu que le port du masque contribue, dans une large mesure, à casser la chaîne de contamination, permettant au personnel de la santé, mis à rude épreuve depuis quatre mois, de «souffler». «La généralisation du port de la bavette à grande échelle permettra,à très court terme, de désengorger les structures de santé chargées de la prise en charge des malades atteints de Covid-19», a-t-il assuré, regrettant que par négligence ou par esprit rebelle, les mesures barrières les plus élémentaires dans la lutte contre cette pandémie, ne sont pas respectées.

R. R.

JIJEL

La collecte de pollen, un créneau porteur

SI LES APICULTEURS assurent tous la récolte de miel, peu d'entre eux s'intéressent encore à un autre créneau porteur lié au monde des abeilles, à savoir la récolte de pollen, un produit phare de la ruche à haute valeur nutritive. Au village Lebabda, situé sur les hauteurs de la commune Chahna (50 km au Sud de Jijel), Noureddine Berighene, apiculteur et enseignant formateur en apiculture dans un des centres de formation professionnelle de l wilaya s'est lancé dans l'expérience de la collecte de pollens. «Cette activité est passionnante et assure des revenus non négligeables'', a-t-il affirmé.

Au milieu des montagnes couvertes d'une végétation luxuriante, M. Berighene exploite une petite ferme qu'il aime à désigner comme sa «pharmacie verte'', dans laquelle il cultive plusieurs plantes médicinales et installe ses ruches qui produisent miel, pollen, propolis, cire et gelée royale.

«Jijel est recouverte d'une végétation dense et diversifiée avec des variétés multiples de fleurs, qui constituent un milieu très favorable pour les colonies d'abeilles'', a relevé l'apiculteur, expliquant s'être lancé depuis deux ans dans la collecte de pollens dont la vente est source de revenus d'appoint non négligeables.

L'abeille doit butiner entre 200 et 250 fleurs pour former une pelote de pollen, qui constitue une source de protéines pour les larves et les jeunes abeilles, a assuré ce passionné d'apiculture, soulignant que «le pollen possède une haute valeur nutritive bénéfique pour la prévention de l'anémie qui affecte les femmes enceinte et allaitantes. Il est également idéale pour les personnes âgées et les sportifs''.

«Les sportifs manifestent d'ailleurs un interet croissant pour le pollen efficace pour l'entretien d'une forte musculature», a-t-il noté.

Sur le plan financier, la collecte du pollen contribue significativement à améliorer les revenus tirés de la ruche, puisque un kilogramme de pollen est vendu à près de 3.000 DA.

Les revenus tirés de la récolte de pollen permettent d'amortir les pertes en cas d'une récolte faible de miel, comme ce fut le cas ces dernières années, a indiqué Noureddine Berighene, précisant que le pollen est récolté durant la période de printemps jusqu'au début de l'été.

Le pollen enlevé aux abeilles par des trappes placées à l'entrée de la ruche doit être nettoyé des impuretés et insectes morts, a-t-il expliqué, notant qu'il est préférable de prendre le pollen à jeûne avec un peu d'eau, du miel, une infusion de thym ou de verveine.

«Pour maximiser ses bienfaits, il convient de l'intégrer au régime alimentaire quotidien'', a soutenu l'apiculteur. Constitué à 40 % de protéines, 25 % de sels minéraux et d'acides aminés en plus d'eau et de sucre, le pollen est toutefois contre-indiqué aux personnes atteintes d'allergie au miel et aux piqures d'abeilles, a-t-il averti.

Enseignant de biologie à l'université Ferhat Abbas de Sétif, Nacer Jirar a indiqué pour sa part que le pollen constitue la matière première du miel et renferme un potentiel thérapeutique «certain'', surtout que pour sa fabrication l'abeille est tenue de butiner des centaines de fleurs, dont celles des plantes médicinales.

Selon l'universitaire, les recherches ont montré que le pollen renforce ainsi la mémoire, favorise la fertilité des femmes et renforce l'immunité du corps contre diverses maladies.

3e FARE CINEMA EN LIGNE

Sordi, Fellini les inoubliables

Annoncée pour le lundi 15 juin, la troisième édition de Fare Cinema sera consacrée cette année aux cinéastes Alberto Sordi et Federico Fellini, dont le centenaire de leur naissance sera également célébrée dans le contexte de la première Journée mondiale du cinéma italien.

Cette édition de Fare Cinéma (Faire du cinéma) sera entiérement mise en ligne en raison de la crise sanitaire du covid-19. Dans un communiqué transmis à notre rédaction, l'Institut culturel italien d'Alger annonce que, sept jours durant, une série de contenus dédiés au cinema et à l'industrie cinématographique italienne sera disponible en ligne dans le monde entier et librement accessible à toute personne intéressée. Il est alors expliqué qu'il est impossible de prévoir dans les circonstances actuelles, marquées par la pandémie du coronavirus, la tenue d'événements à l'étranger avec la participation du public. Fare Cinéma est une revue thématique de promotion du cinéma italien, elle est spécialement dédiée aux professionnels de l'industrie cinématographique italienne en mettant en valeur leur talent et leur savoir-faire dans le monde. Dans ce sens, ce troisième rendez-vous exceptionnel sera axé sur les métiers du 7e Art, afin de donner de la visibilité et de l'importance aux professionnels qui animent l'industrie italienne. Ce choix est d'autant plus important en la situation actuelle de crise sanitaire qui affecte également la production cinématographique et toute la corporation. Durant cette semaine, un espace sera également consacré à la célébration du centenaire de la naissance d'Alberto Sordi (15 juin 1920- 24 février 2003. Acteur, scénariste et réalisateur), une figure hitorique de la comédie à l'italienne. Aussi, le cinéaste Federico Fellini (20 janvier 1920- 31 octobre 1993) est-il, une fois de plus, à l'affiche. Il sera honoré, dans le cadre du centenaire de sa naissance, lors de la première Journée mondiale du cinéma italien, prévue le samedi 20 juin. Juxtaposés, les deux évènements Fare Cinéma et cette journée nous invitent à la fête en nous replongeant dans l'histoire marquante de l'art audiovisuel italien.

M. Rediane

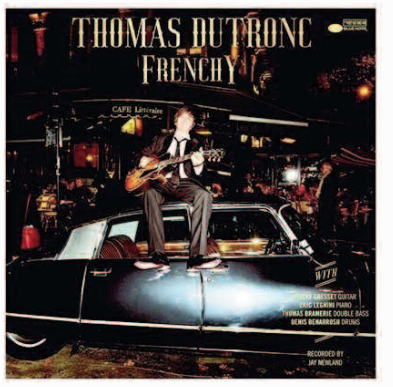


AU PROGRAMME
Initiée par le ministère italien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, en collaboration avec le ministère italien du Patrimoine et des Activités culturelles, Anica (Association italienne des industries cinématographiques et audiovisuelles) et l'Institut Luce Cinecittà, la 3e Fare Cinéma comprendra des films, des documentaires, des master class, des vidéos, des expositions virtuelles avec un sous-titrage en trois langues : français, espagnol, anglais. A suivre sur la plateforme Rai-Play (raiplay.it) ; Facebook (Istituto italiano di cultura di Algeri), Instagram (IIC Algeri), Twitter (IIC Algeri) et Youtube (IIC Algeri).

STANDARDS DE LA CHANSON FRANÇAISE REVISITÉS

Jazz-swing hors-frontières

LES ARTISTES Iggy Pop, Diana Krall, Billy Gibbons de ZZ Top revisitent avec Thomas Dutronc des standards français pour son album studio Frenchy, dont la sortie est prévue pour le vendredi 19 juin.



D'après le crooner français Thomas Dutronc, « cet album est plein de petits miracles », rapporte l'Agence France presse. Réunir un tel casting, un all-star game (comme en basket-ball), n'est pas si aisé. Ce dernier raconte : « On avait demandé à plein de gens et le jour où Iggy accepte, il dit +ah au fait, Diana Krall veut faire quelque chose avec moi, tu crois que ça intéresserait Thomas ?+ ». Le rocker (ex-membre des Stooges) et la diva jazz Diana Krall sont tous deux présents sur C'est si bon. Titre d'ouverture d'un disque (19 juin chez Decca/Universal) sur lequel il y a aussi, entre autres, Jeff Goldblum, acteur reconverti en pianiste de jazz (reprise de La belle vie). L'album de souvenirs s'ouvre au fil de la conversation. L'enregistrement de C'est si bon se déroule à Miami. L'intérêt de L'Iguane n'est pas surprenant pour qui a suivi sa carrière. Il a déjà repris, entre autres, Les feuilles mortes et son dernier album, Free, a des teintes très jazz. Ce qui a sans doute plu aussi à Iggy, c'est que « Thomas fait les choses sérieusement, mais sans se prendre au sérieux », comme le décrit Frédéric Goaty, directeur de la rédaction de Jazz Magazine. Ce dernier estime aussi : « Et c'est un authentique musicien, un guitariste respecté et aimé des autres musiciens. La présence de Diana Krall le prouve, elle a d'autres choses à faire sinon ». Au sujet de l'album Frenchy, il faut également passer par Los Angeles, où sera mise en boîte une version de La vie en rose avec un des membres mythiques de ZZ Top. Le fils de Françoise Hardy et Jacques Dutronc confie : « Dans mon hôtel, la photo la plus proche du bar, c'était celle de Billy Gibbons… Ça s'est effectivement bien passé, on a aussi croisé... Pete Townshend (The Who) ». Au delà des standards du passé, Thomas rend aussi hommage à la « french touch », il reprend Get lucky des Daft Punk et Playground love de Air. Au sujet de cette composition, le guitariste et chanteur parle de « sensualité » et d'amour. Pour le journaliste Frédéric G., « Thomas a une véritable folie positive et contagieuse de Django (Reinhardt) ». Amour qui transpire dans la préface de la bande dessinée Django main de feu (Dupuis/Aire libre) signée de l'artiste. Pour Thomas D., « c'est une très belle BD, qui montre bien qu'avant son accident (des doigts brûlés dans l'incendie de sa caravane l'amènent à inventer un style unique à la guitare, ndlr), Django était reconnu comme un des meilleurs ».

R. C.

SORTIR

SANKARA Séance de cinéma Sankara n'est pas mort de Lucie Viver (documentaire, France; 109', 2020). Le lundi 15 juin en ligne. 20h (à domicile sur réservation : seancevirtuellefilmsankara.alger@if-algerie.com). Du Sud au Nord en Afrique, un jeune poète révèle en chemin l'héritage politique toujours vivace d'un ancien président: Thomas Sankara.

FETE Naaman en concert le jeudi 18 juin (date à confirmer). 20h30. Institut français d'Alger. Naaman au chant ; Julian Mauvieux aux claviers; Thomas Cirade à la basse; Romain Germerie à la batterie; Quentin Dupont à la guitare. Révélation reggae, il sort son troisième album, Beyond, en automne 2017.

RAP Résonances artistiques Oxmo Puccino jusqu'au jeudi 18 juin en ligne. Ecouter le poète de la rue : melo-app.com/p/Dans-les-coulisses-du—rap?page=4&fbclid=IwAR3dqy0p6XexGW0hs8olUB4bXh3Fk8f48OtTnH_PD7ZY5_qyPBLmz0xtixA

THEATRE Nouvelle production pour enfants du Théâtre régional Abdelkader-Alloula d'Oran : Qitar eddounia (Le train de la vie). Ecrite par Mansouri Bachir, mise en scène de Houari Abdelkhalek, scénographie de Mouffok Djillali. Un spectacle qui sera présenté après la levée du confinement.

JEUX Africa Games Space – Salon africain du jeu vidéo et des loisirs – du mercredi 01 juillet au dimanche 05 juillet. Pavillon central de la Société algérienne des foires et Expositions, Pins-Maritimes, Alger. Pour les Gamers, Geeks, Streamers, amoureux de jeux vidéos… Consulter les pages Facebook africagamesspace et proboxalgerie.

SINGLE Nouveau titre Aâyit (Je suis fatigué, 03: 55 minutes, plateforme distrokid.com / videos) du groupe pop Index Dz d'Alger. Et reprise du cover Sept heures moins quart, titre adapté à l'urgence sanitaire de l'heure pour prévenir contre la propagation du coronavirus.

CLIP Nouvelle chanson Qololi (Dites-moi) du collectif Bandya Social Club. Les artistes Hamidou, Baâziz, Abderahmane Djalti, Kamel Bouakaz, Fouad Chemlal, Mohamed Lamine, Fathi Tabouche, Hakim Salhi, Mohamed KG2, Noureddine Allane, Mohamed Reda Djender, Mennacer Mustapha et Reda Sika appellent au partage avec humour.

HOMMAGE Manu Dibango le saxophoniste. Soul Makossa sur youtube.com/watch?v=ny78BCBir2Q
12 décembre 1933 : Naissance à Douala au Cameroun.
1972 : Premier album O Boso.
1972 : Soul Makossa dans les classements américains.
1989 : première autobiographie Trois kilos de café.
2014 : Dernier album Balade en saxo.
2019 : Tournée des soixante ans de carrière.
24 mars 2020 : Mort à Paris des suites du coronavirus.

FESTIVAL 18e édition des Rencontres Cinématographiques de Béjaïa. Avec l'association Project'heurts du samedi 19 au jeudi 24 septembre (date à confirmer). Appel aux producteurs et réalisateurs. Films : courts et longs métrages, documentaires et films d'animation datant de 2019 ou 2020. Envoyer avant le jeudi 25 juin un lien Vimeo à l'adresse suivante : programmationrcb20@gmail.com



Deux détenus s'évadent à Rome pour raisons familiales mais promettent de revenir

Dans la nuit du 2 au 3 juin, deux détenus d'une prison italienne se sont évadés, laissant un mot dans lequel ils justifient leur acte par le devoir de sauver leurs enfants. Ils ont promis de revenir «dans les plus brefs délais», rapporte La Repubblica.

La semaine dernière, deux détenus se sont évadés de la prison de Rebibbia de Rome, laissant derrière eux une lettre signée dans laquelle ils expliquent les raisons de leur évasion, relate La Repubblica.

Davad Zukanovic, 40 ans et Lil Ahmetovic, 46 ans, deux cousins Roms, disent dans leur courrier qu'ils devaient mettre à l'abri leurs enfants qui se sont retrouvés en mauvaise posture, probablement à cause d'un trafic de drogue. Ils ajoutent que personne ne peut les protéger car leurs femmes sont aussi en prison.

Dans leur lettre, ils font la promesse de revenir le plus rapidement possible, une fois le problème réglé.

Les enquêteurs n'ont aucun doute quant à l'authenticité de la lettre, étant donné qu'elle a été trouvée dans la cellule le matin même de la disparition de Zukanovic et Ahmetovic.

L'alerte déclenchée plusieurs heures après l'évasion

L'alarme a été donnée plusieurs heures après l'évasion, lorsque les gardiens de prison n'ont pas entendu leur réponse à l'appel du matin et qu'ils ont constaté leur disparition une fois arrivés dans leur cellule.

Selon le journal, les cousins condamnés pour recel et fraude devaient sortir en 2029. Mais le délit d'évasion entraîne une peine supplémentaire de cinq ans.

«Peut-être que cette peine va les convaincre d'oublier la promesse et d'écrire adieu à la place d'au revoir, maintenant qu'ils sont libres», conclut La Repubblica.

Un Hoverbike s'écrase lors d'un essai à Dubaï



HOVERSURF, une entreprise cherchant à créer une moto volante futuriste, a partagé des images d'un de ses prototypes tombant du ciel lors d'un test.

Hoversurf, une entreprise russe spécialisée dans la fabrication des drones, essaye de lancer l'Hoverbike, une moto avec quatre hélices conçues pour voler dans les airs. L'entreprise, basée en Californie, a récemment partagé des images effrayantes d'un test raté à Dubaï montrant une de ses motos volantes tomber du ciel. Le prototype est tombé d'une hauteur de 30 mètres, mais heureusement sans blesser le pilote.

"Tous les systèmes de sécurité ont bien fonctionné, et le pilote n'a pas été blessé. La sécurité est notre principale préoccupation. C'est grâce à de tels incidents que nos conceptions deviennent plus sûres", a déclaré l'entreprise.

Van Gogh n'a vendu qu'un seul tableau de son vivant !



Né en 1853 et mort en 1890, le célèbre peintre hollandais Vincent Van Gogh a commencé à peindre à l'âge de 27 ans, soit 10 ans avant sa mort. Durant cette période-là, il a réussi à réaliser plus de 900 œuvres avant de mettre fin à sa vie à l'âge de 37 ans à cause d'une instabilité mentale. Bien qu'il soit l'un des artistes les plus importants et les plus connus aujourd'hui, Van Gogh était méprisé à son époque, il n'a, en effet, réussi à vendre qu'une seule toile, La Vigne rouge à Montmajour, connue sous le nom de La vigne rouge, à Bruxelles pour 400 francs (environ 800 euros) quelques mois avant son suicide.

SUIVANT DES INDICES DANS UN POÈME, UN HOMME TROUVE UN TRÉSOR CACHÉ PAR UN MILLIONNAIRE



Un trésor caché par un millionnaire américain il y a 10 ans afin de célébrer sa victoire sur le cancer a été découvert grâce au décryptage des indices qu'il a laissés dans un poème qui fait partie de son livre autobiographique intitulé «L'excitation de la chasse: un mémoire», relate la chaîne CBS. Un coffre qui a été caché par un millionnaire il y a 10 ans a enfin été découvert grâce aux indices qu'il a laissés dans son livre autobiographique, relate CBS.

Un trésor caché dans les montagnes

Le marchand d'antiquités américain âgé de 89 ans aujourd'hui et millionnaire Forrest Fenn a en 2010, dans les montagnes du Nouveau-Mexique, caché un coffre contenant des pièces d'or, des lingots et des bijoux d'une valeur totale d'un million de dollars (884.000 euros). Cela a été sa façon de célébrer sa victoire sur le cancer.Forrest Fenn a décidé d'apporter un peu d'aventure et de magie à la vie des gens, et, en cachant le trésor, il a écrit un livre autobiographique intitulé «L'excitation de la chasse: un mémoire», avec un poème à l'intérieur où il a caché les indices amenant à l'endroit où le trésor se trouve. Le millionnaire a également créé un site Web sur lequel il a posté une liste complète des richesses cachées dans les montagnes et leur valeur, informe la chaîne.

Les chasseurs de trésors sont-ils nombreux?

Forrest Fenn a confié aux journalistes que la plupart des gens ne l'avaient pas cru. En 10 ans, seulement 350 personnes ont essayé de trouver le trésor, mais personne n'a réussi. La découverte a été faite au début du mois de juin de cette année. Le millionnaire a été contacté par un homme qui voulait rester anonyme. Il lui a partagé qu'il avait trouvé un coffre avec des bijoux et qu'il allait lui envoyer une photo avec le coffre pour le prouver.

OpenAI publie une API commerciale pour l'intelligence artificielle à usage multiple

L'organisation, qui existe depuis cinq ans, lance son premier produit commercial, permettant aux entreprises d'accéder à ses modèles d'IA à usage polyvalent.



OpenAI lance son premier produit commercial, a annoncé la société jeudi, qui donne aux entreprises l'accès à ses modèles d'IA d'usage général les plus avancés via une API. L'API, lancée en bêta privée, est actuellement utilisée par les clients pour toute une série d'applications, dont la recherche sémantique, l'analyse des sentiments et la modération de contenu.
Alors que la plupart des modèles d'IA sont conçus pour des cas d'utilisation spécifiques, l'API d'OpenAI fournit une interface « text in, text out » à usage général qui pourrait être appliquée à un large éventail de tâches en langue anglaise.

L'API exécute des modèles avec des poids de la famille GPT-3, la famille de réseaux neuronaux massifs d'OpenAI.
Le GPT-3 récemment publié utilise 175 milliards de paramètres, ce qui lui permet de réaliser un « méta-apprentissage » - ce qui signifie que le réseau neuronal GPT n'est pas ré-entraîné pour effectuer une tâche telle que la complétion de phrases.

Reddit explore la modération de contenu avec l'API

Si vous donnez à la nouvelle API une ligne de saisie, elle tentera de renvoyer un texte complété qui correspond au modèle qui lui a été donné. Les utilisateurs peuvent affiner ses performances sur des tâches spécifiques en le formant sur un ensemble d'exemples, petit ou grand, ou par le biais de commentaires humains fournis par les utilisateurs ou les étiqueteurs.
Parmi les premiers clients, citons la plateforme d'apprentissage en ligne Quizlet, qui utilise l'API pour générer automatiquement des exemples d'utilisation de mots de vocabulaire dans une phrase. Reddit explore la modération de contenu avec l'API, tandis que la plateforme de recherche juridique Casetext vise à améliorer ses capacités de recherche sémantique avec elle. La plate-forme de communication dans le cloud MessageBird utilise l'API pour développer des outils d'orthographe et de grammaire automatisés, ainsi que des capacités de texte prédictif.
OpenAI a été fondée en 2015 par Sam Altman, ancien président du Y Combinator, et Elon Musk, PDG de Tesla.
La société de recherche et de déploiement se concentre sur « l'intelligence générale artificielle », qu'elle définit comme « des systèmes hautement autonomes qui surpassent les humains dans les travaux les plus rentables ».

Empêcher les cas d'utilisation préjudiciables

La société lance son API en bêta privée en partie à cause des risques liés au lancement d'un outil d'IA polyvalent.
« Nous mettrons fin à l'accès à l'API pour des cas d'utilisation manifestement préjudiciables, tels que le harcèlement, le spam, la radicalisation ou l'astroturfing », peut-on lire sur le blog d'OpenAI. « Mais nous savons aussi que nous ne pouvons pas anticiper toutes les conséquences possibles de cette technologie ».
En plus de limiter sa disponibilité, OpenAI a déclaré qu'elle mettait au point des outils pour aider les utilisateurs à mieux contrôler le contenu renvoyé par l'API, et qu'elle étudiait les aspects de la technologie linguistique liés à la sécurité, comme l'analyse, l'atténuation et l'intervention en cas de biais préjudiciable.

Twitter supprime 32 000 comptes diffusant de la propagande chinoise, russe et turque



SOCIÉTÉ : Les comptes bannis diffusaient de la propagande au profit des pouvoirs locaux sur le réseau social.
Le géant des réseaux sociaux Twitter a dévoilé aujourd'hui trois nouvelles opérations de propagande liées à des états qui ont eu lieu sur sa plate-forme cette année.
À la suite de son enquête, Twitter a déclaré qu'il avait interdit et supprimé 32242 comptes faisant partie de réseaux opérés depuis la Chine, la Russie et la Turquie, tous trois diffusant de la propagande, et associés à des entités parrainées par des États.

Chine : des comptes opposés aux manifestations de Hong Kong

Des trois réseaux de propagande, le plus important était celui basé en Chine.
Twitter a déclaré qu'il avait interdit 23 750 comptes qui constituaient le cœur du réseau et qui étaient responsables de la publication de la plupart du contenu.
Les tweets publiés par ces comptes ont ensuite été amplifiés par un réseau secondaire de plus de 150 000 comptes, jouant le rôle d'amplificateurs.
"Sur les quelque 150 000 comptes d'amplificateurs, la majorité avait peu ou pas de followers. Leur mise en place visait à gonfler artificiellement les mesures d'impression et interagir avec les comptes principaux", a déclaré Twitter.
Le réseau social a déclaré que toute l'opération était impliquée "dans une série d'activités de manipulation et de coordination" et que la plupart des tweets étaient en chinois.
Le but de ces tweets était de pousser et de diffuser des discours géopolitiques favorables au Parti communiste chinois parmi les utilisateurs parlant chinois, mais aussi des "discours trompeurs sur la dynamique politique à Hong Kong".
Twitter a déclaré que ce nouveau lot de comptes supprimé aujourd'hui semble être lié à une opération similaire bloquée en août 2019, lorsqu'ils ont banni 936 comptes qui formaient un réseau de désinformation de base, soutenu par une enveloppe extérieure similaire de 200000 comptes d'amplificateurs.

Russie : attaquer les dissidents politiques

Mais Twitter a également supprimé une série de comptes en provenance de Russie. Twitter a déclaré avoir trouvé et supprimé 1 152 comptes associés à Current Policy, un site d'information diffusant la propagande politique soutenue par l'État.
Tout comme le réseau opéré depuis la Chine, ce réseau visait également une audience locale, à savoir les utilisateurs russophones.
"Les activités comprenaient la promotion du parti Russie unie et l'attaque des dissidents politiques", a déclaré Twitter.

Turquie : piratage de comptes anti-Erdogan

Un troisième réseau similaire a également été interdit en Turquie, diffusant également des tweets à thème politique destinés aux utilisateurs turcophones.
"Sur la base de notre analyse des indicateurs techniques et des comportements des comptes du réseau, de faux comptes et des comptes compromis ont été utilisés pour amplifier les discours politiques favorables au parti AKP et faire croire à un fort soutien au président Erdogan", a déclaré Twitter.
Au total, Twitter a supprimé 7 340 comptes, et la société a déclaré qu'elle pensait que les comptes étaient gérés par l'aile jeunesse du Parti AK.
De plus, ce réseau n'incluait pas seulement des bots mais également des comptes compromis. Twitter a déclaré que les comptes piratés étaient auparavant associés à des organisations critiques du président Erdogan et du gouvernement turc, ce qui a rendu leurs nouveaux tweets progouvernementaux d'autant plus suspects.
"Ces comptes compromis ont été des cibles répétées de piratage de compte et d'efforts de prise de contrôle par les acteurs étatiques identifiés ci-dessus", a déclaré Twitter. "Le réseau plus large a également été utilisé pour des activités commerciales, telles que le spam lié à la crypto-monnaie."

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Directeur Général
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36
• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax :
(026) 22.95.62
• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64
• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N°10
N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
• Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2020
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

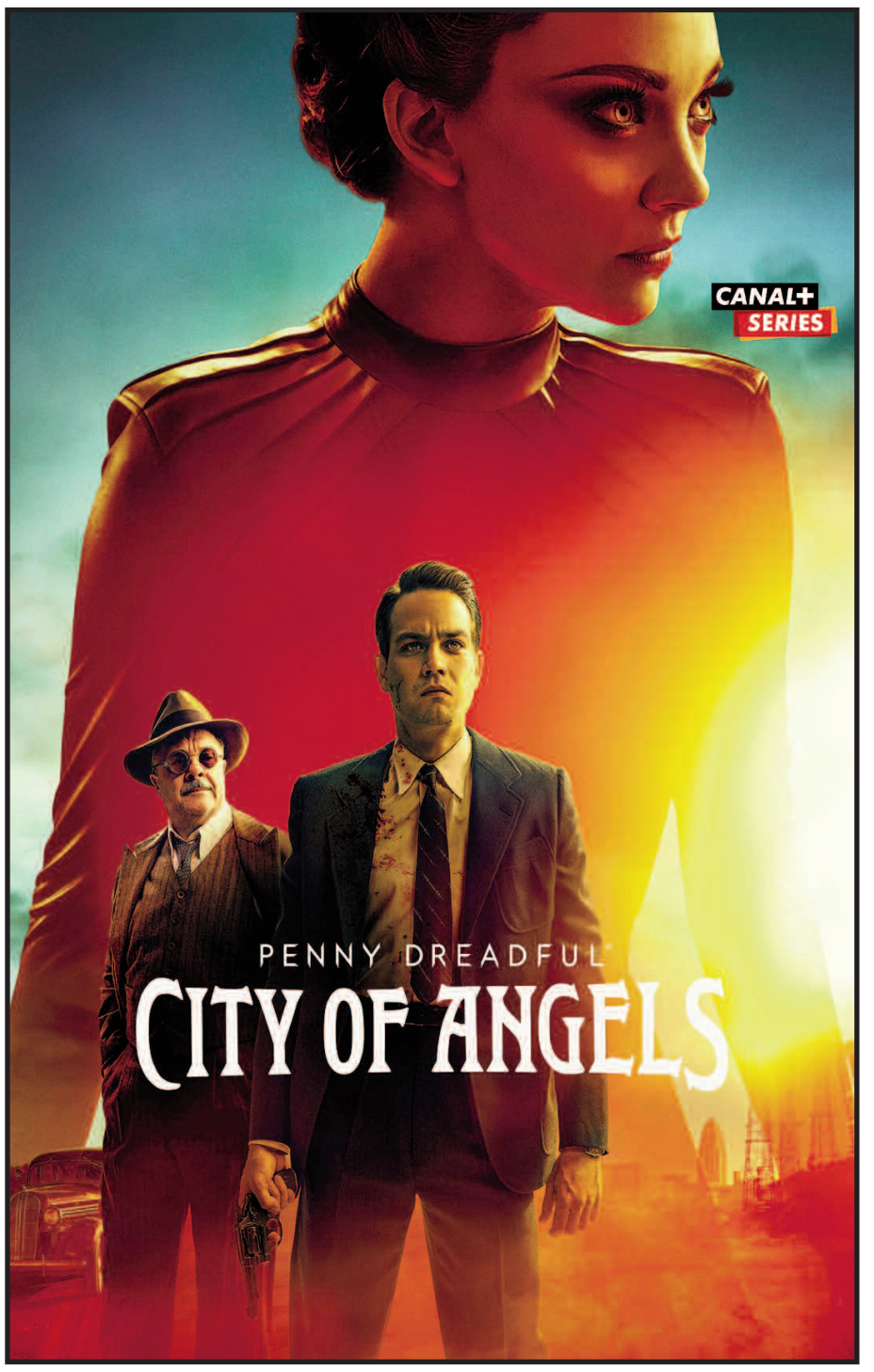












JEUNE INDEPENDANT











télévision

PROGRAMME DU JOUR

20h05 **Divertissement** TF1
The Voice, la plus belle voix

22h25 **Talk-show** France 2
On n'est pas couché

20h50 **Série policière (2015 - Etats-Unis)** 6ter
Bones

21h30 **Cinéma - Comédie dramatique** CANAL+
La vertu des impondérables

20h05 **Série d'animation (2019 - Etats-Unis)** W9
Les Simpson

19h50 **Cinéma - Film d'action** CINE+ FRISSON
Grande-Bretagne - Etats-Unis - 2010
Kick-Ass

20h05 **Téléréalité (Etats-Unis)** 6ter
Aquamen

20h00 **Cinéma - Thriller** CINE+ PREMIER
Déjà vu

20h05 **Culture Infos - Humour** Chevallier et Laspalès:Vous reprendrez bien quelques sketches ? C8

20h05 **Cinéma - Film de science-fiction** CINE CINEMA
Chronicle

20h00 **Cinéma - Film d'animation** CANAL+ family
Hôtel Transylvanie 3 : des vacances monstrueuses

21h50 **Série policière (1990 - Etats-Unis)** TMC
Columbo

18h30 la chaine CANAL+ SERIES



Série humoristique (2019 - France)
Saison 1 - Épisode 1:

Mouche, jeune trentenaire parisienne, vient de se séparer de son fiancé Adrien, après plusieurs années de vie en couple. Déboussolée, la jeune femme multiplie les rencontres d'un soir, après le travail.

21h22 **Série d'horreur (2020 - Etats-Unis)**
Penny Dreadful : City of Angels

Après les aveux de Diego, Molly rend visite à Tiago qui se sent toujours coupable. Lewis lui propose de rejoindre ses opérations secrètes. Elsa et Franck emménagent avec les Crafts tandis qu'Alex et Townsend cherchent un moyen de vaincre la conseillère Beck. Après avoir révélé sa nouvelle foi, Josephina se retrouve en désaccord avec sa famille. Enfin, Maria convoque Santa Muerte...

19h00 **Série dramatique (2020 - Italie)**
L'amie prodigieuse
Saison 2 - Épisode 7: Les fantômes

Elena étudie depuis trois ans à l'Ecole Normale de Pise, et sort avec Franco Mari. Douée, elle reste mal à l'aise avec ses origines modestes et n'arrive pas à s'intégrer. Fiévreuse à Noël, elle est soignée par sa mère, venue de Naples en train. Pendant plusieurs jours, l'étudiante se plonge dans les cahiers que Lila lui a confiés lors de ses dernières vacances dans le quartier.

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	03:17	12:30	16:21	19:54	21:34
CONSTANTINE	03:25	12:34	16:25	19:57	21:36
ALGER	03:37	12:48	16:40	20:12	21:52
OUARGLA	03:53	12:39	16:20	19:50	21:20
CHLEF	03:47	12:55	16:46	20:17	21:56
MOSTAGANEM	03:54	13:00	16:50	20:22	22:00
ORAN	03:58	13:03	16:52	20:24	22:01

LE JEUNE INDEPENDANT
N° 6712 – SAMEDI 13 JUIN 2020
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	26°	17°
Oran	26°	18°
Constantine	30°	13°
Ouargla	39°	25°

VOL DE BAVETTES AU CHU DE CONSTANTINE

UN EMPLOYÉ CONDAMNÉ À SEPT ANS DE PRISON

Sept années de réclusion criminelle ont été prononcées en fin de semaine par le tribunal de Ziadia à Constantine, à l'encontre de l'employé reconnu coupable dans l'affaire dite des 16 000 masques de protection, subtilisés de la pharmacie centrale du CHU Dr Benbadis.



Le principal accusé dans cette affaire, un employé du centre hospitalo-universitaire a été sévèrement condamné ainsi que son complice qui lui a écopé de 5 années d'emprisonnement.
L'affaire menée par la police judiciaire sur instruction du procureur de la République près le tribunal de Ziadia, à la suite d'une plainte déposée le 31 mai dernier par le directeur du CHU, faisant état d'actes de vol ayant ciblé à deux reprises le magasin de la pharmacie centrale de l'établissement hospitalier.
Le vol a été découvert deux semaines plus tôt, soit le 14 mai, lorsqu'un cinq colis contenant chacun deux milles bavettes de marques «Winer», soit un total de 10 000 unités, ont disparu des stocks de la structure sanitaire.
Contacté, le fournisseur confirmera que la livraison a été bel et bien comptabilisée lors de la passation du marché et que les cinq colis avaient été livrés, document à l'appui. Un fait qui mettra dans l'embarras les responsables de la structure. Seulement, le «voleur» qui s'avéra par la suite être un des employés de la structure, le nommé B. Z., ayant pris goût à son forfait, réitéra son méfait en emportant le 28 mai un autre lot de 6 000 bavettes.
Ce jour-là, il a été constaté l'absence de l'indélicat agent, seul à avoir été vu accéder au magasin, selon des témoignages recueillis par les enquêteurs auprès d'agents de la structure, en compagnie d'un individu étranger à la pharmacie centrale, le nommé T. A., lequel s'avéra être le propriétaire du véhicule utilisé pour le transport de la marchandise volée.
Après identification du principal mis en cause, il sera arrêté avec en sa possession plus de 6 000 bavettes, avant que l'opération ne se poursuive avec l'arrestation de son acolyte. Une réaction en chaine sera alors déclenchée et touchera les propriétaires de certaines officines pharmaceutiques, où les deux malfrats avaient écoulé une bonne partie des lots de masques de protection subtilisés. Les deux mis en cause ont été présentés en comparution directe le 4 juin devant le procureur de la République pour dilapidation de deniers publics pour le principal accusé et participation à une opération de dilapidation de deniers publics pour le second, des faits punis par le code de lutte contre la corruption dans son article 29 et le code pénal dans son article 42.
L'affaire sera toutefois reportée au 8 juin et les deux accusés mis sous mandat de dépôt. Ils seront alors condamnés à 7 années de réclusion criminelle et à une amende de 500 000 DA pour l'agent employé de la structure sanitaire et à 5 années d'emprisonnement et à une amende de 200 000 DA pour son acolyte. Une instruction du parquet visant à poursuivre l'enquête mettra, à en croire une source judiciaire, devant la même juridiction au moins deux patrons d'officines pharmaceutiques, lesquels devront comparaitre prochainement pour achat de produits sans factures, il s'agit des pharmaciens, H. M. et C. S., précise la même source.

Amine B.

NAÂMA

Plus de 8 quintaux de kif traité saisis

PLUS de huit quintaux de kif traité ont été saisis mardi à Naâma par un détachement combiné de l'Armée Nationale Populaire (ANP), a indiqué avant-hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée et dans la dynamique des efforts inlassables visant à endiguer la propagation du fléau de narcotrafic dans notre pays, un détachement combiné de l'ANP a saisi, le 9 juin 2020, une grande quantité de kif traité s'élevant à huit (08) quintaux et neuf (09) kilogrammes, et ce, lors d'une patrouille de recherche menée près de la zone frontalière de Djenniène Bourezg, wilaya de Naâma en 2e Région Militaire», précise la même source.
Dans le même contexte, des détachements combinés de l'ANP «ont intercepté, suite à des opérations distinctes menées à Relizane en 2e Région Militaire, Béchar en 3e Région Militaire et Mila en 5e Région Militaire, quatre (4) narcotrafiquants et saisi 10,25 kilogrammes de kif traité, 23579 comprimés psychotropes, alors que des éléments de la Gendarmerie Nationale ont appréhendé, à Guelma, Sétif/5eRM, El-oued/4eRM et Bechar/3eRM, cinq (5). individus et saisi deux (2) camions, trois (3) véhicules utilitaires chargés de 29690 unités de différentes boissons et 74 quintaux de tabac», ajoute le communiqué. Par ailleurs, des détachements combinés de l'ANP «ont appréhendé à Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar/6eRM et Tindouf/3eRM, 65 individus et saisi sept (7) véhicules tout-terrain, quatre (4) camions, 15,4 tonnes de denrées alimentaires, 1600 litres de carburants, ainsi que 35 groupes électrogènes, 22 marteaux piqueurs et 10 sacs de mélange d'or brut et de pierres servant dans l'orpaillage illégal, tandis que des Garde-côtes ont déjoué une tentative d'émigration clandestine de 17 personnes à bord d'une embarcation de construction artisanale à Béni-Saf en 2e RM». **S. N.**

ÉMIGRATION CLANDESTINE

Arrestation d'un passeur à Mostaganem

LES ÉLÉMENTS de la police judiciaire de la sûreté de la wilaya de Mostaganem ont arrêté un organisateur de traversées clandestines par mer via les réseaux sociaux, a-t-on appris hier auprès de ce corps de sécurité. L'opération est intervenue après l'arrestation récemment d'une personne près de la plage «La crique»,(littoral de la ville de Mostaganem), qui avait en sa possession une somme de 150.000 dinars et 330 euros, a précisé la même source.
Il s'est avéré que cette personne, originaire de la wilaya de Jijel, s'est rendue à Mostaganem dans l'intention d'immigrer clandestinement .
Les investigations ont révélé aussi qu'elle était en contacts par voie électronique avec l'un des organisateurs de ce genre d'opérations, explique-t-on encore.
Exploitant ces informations, les éléments de la brigade spécialisée dans la lutte contre la cybercriminalité ont pu identifier et arrêter, dès le lendemain, l'organisateur des traversées en question, selon la même source, ajoutant que les enquêtes ont montré que le principal suspect usait, via les réseaux sociaux, d'escroquerie en faisant croire à ses victimes qu'il organisait des traversées clandestines contre la somme 150.000 dinars. Une procédure judiciaire a été entamée contre les deux individus arrêtés, âgés de 23 et 37 ans qui ont été présentés devant le procureur de la République près de la cour de Mostaganem pour trafic clandestin d'immigrants et tentative de sortie illégale du territoire national, affirme-t-on.
Après leur comparution devant le juge de référé, le principal mis en cause (l'organisateur de traversée clandestines) a été condamné à 18 mois de prison ferme en plus d'une amende de 300.000 dinars, alors que le deuxième a été relaxé, indique-t-on de même source.

S. N.

SITES AADL

Des instructions pour faciliter les travaux d'aménagement extérieur

LE DIRECTEUR général de l'Agence nationale pour l'amélioration et le développement du logement (AADL), Mohamed Tarek Belarbi, a donné des instructions pour lever les obstacles auxquels font face les bureaux d'études en matière de travaux d'aménagement extérieur des projets AADL, a indiqué avant-hier, un communiqué de l'Agence.
En exécution des instructions qu'il a données lors de sa dernière visite aux projets AADL dans la wilaya de Bejaia, le directeur central des études et de l'architecture de l'AADL s'est réuni avec le directeur des projets de Bejaia et les chefs des projets au niveau du site 2900, 2000, 1000 et 3200 logements de type location vente à Oued Ghir, ainsi que les bureaux d'étude AADL et les représentants des maîtres d'oeuvres, où ils ont examiné les voies et moyens de mettre en oeuvre ces instructions et trouver des solutions aux obstacles qui se posent aux bureaux d'études. Le directeur central a ordonné de revoir certaines études précédentes relatives aux travaux d'aménagement extérieur. Il a été question également, lors de cette réunion de coordination, de trouver une méthode de travail future en vue d'accélérer la cadence de la réalisation et de concrétiser les promesses sur le terrain.

H. B.